



# MASTER 2 MS INGÉNIERIE SÉCURITÉ SÛRETÉ DEFENSE

Un Master atypique de  
l'Université Toulouse III Paul Sabatier

## DOSSIER ANALYSE

Le magazine du MASTER 2 MS ISSD - Ingénierie Sécurité Sûreté Défense

# EN BREF



**V**ous parcourez le n°4 de la revue du Master 2 "Ingénierie Sécurité Sûreté Défense". Nous avons voulu lui donner une identité forte en créant un logo qui lui soit propre.

Ce logo représente une chouette, stylisée pour lui apporter agressivité et modernité.

**Une chouette** couleur de l'or (valeur et pérennité) sur un fond sombre (la lumière triomphe de l'obscurité).

**Une chouette** qui symbolise :

- intuition et intelligence clairvoyante regard perçant),
- savoir et sagesse (immobilité silencieuse),
- énergie redoutable et imprévisible (chasse du rapace).

**Une chouette**, visible partiellement pour dire le mystère, la discrétion, la clandestinité.

**Un oeil** scrutateur, froid et technologique.

- Scrutateur : curiosité et capacité d'évaluation sont des qualités cultivées dans ce Master.
- Froid : neutralité, sang-froid et capacité d'analyse objective sont exigées des stagiaires.
- Technologique : cyber et ingénierie sont des espaces essentiels dans ce Master.

Le titre de cette revue est tout aussi évocateur : **contreMesures** !

**contreMesures**, non seulement pour s'opposer à une menace, à un effet, à un évènement mais également pour les prévenir.

**contreMesures** pour résumer un enseignement spécialisé en Sûreté, Sécurité et Défense.

**contreMesures** pour représenter un Master 2 riche de ses enseignants et intervenants atypiques et de ses stagiaires capables de raisonnements innovants.





# SOMMAIRE

## UN MASTER UNIQUE



**04** ORIGINES-ÉVOLUTIONS-PERSPECTIVES  
FACE A FACE AVEC SANDRA JOFFROY

## VIE DU MASTER

**08** EVENEMENT 2021: LE PREMIER CONGRES ISSD !  
**10** ANCIENS DU MASTER : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

## NOUVELLE DONNE

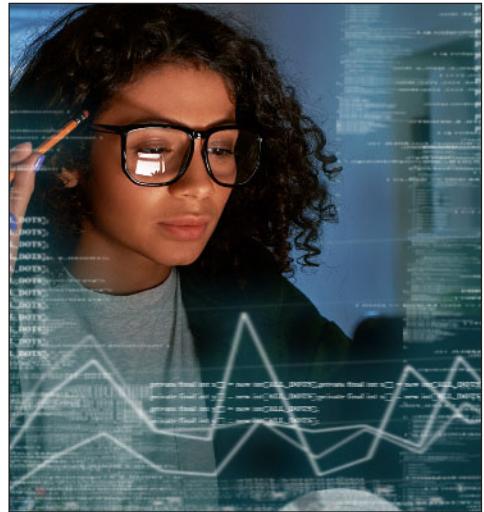
**19** DE LA PEUR À LA CRAINTE DU PIÈGE DE THUCYDIDE  
MARTINE CUTTIER SIXTINE DE FALETANS

## FOCUS

**22** LA GESTION DE CRISE  
SIXTINE DE FALETANS



DOSSIER  
**ANALYSER**



**25** LA NOTE DE POSITION EST UN EXERCICE  
COLLECTIF QUI DOIT PERMETTRE  
DE DÉGAGER UNE OU PLUSIEURS  
RECOMMANDATIONS ORIGINALES.

**26** COMMENT REPRENDRE L'INITIATIVE  
DANS LE DOMAINES DES TELECOM-  
MUNICATIONS AVEC LE DÉPLOIEMENT  
IMMINENT DE LA 6G ?  
A. LE MENER, M. CHEVALIER, J. RAGEAUD,  
A. GUYON, S. DE FALETANS

**29** COMMENT FORMER LES IMMANS  
PRECHANT EN FRANCE ?  
É. BALONAS, I. CHIARAVALLE, H. JARDINÉ,  
B. KOLAKOWSK, C. PAUL, A. SUREAU

## EN SAVOIR PLUS

**32** RECHERCHE  
Les mémoires et leur classement  
**34** PARTENAIRES  
Ensemble pour plus d'efficacité



# 10 ANS !

A l'aube des 10 ans de la création du MASTER MS ISSD, il était important d'établir un bilan de nos diplômés de cette formation unique en France. Dans l'article d'ouverture j'ai choisi de vous présenter le chemin parcouru cette décennie qui a permis à notre Master 2 d'évoluer et de faire sa place.

**Notre plus grand fierté  
sont nos étudiants !**

**Que sont-ils devenus ?**

Officier de sécurité, Fonctionnaire sécurité défense, PDG d'entreprise, directeur de la sécurité et sûreté, officier sapeur-pompier, officier de la gendarmerie, consultant en cybersécurité, responsable SSI... Rien de mieux que de lever un peu le voile sur la destinée professionnelle de quelques uns de nos anciens diplômés et de leur donner la parole.

Dans ce numéro vous trouverez aussi le traditionnel point sur les relations internationales de Martine CUTTIER, mais aussi une illustration du travail de la dernière promotion : articles, notes de position...

C'est donc avec un immense plaisir que j'ai l'honneur de vous présenter le 4<sup>ème</sup> numéro de notre revue *contreMesures* et de vous l'annoncer pour l'ouverture du Congrès Santé et sécurité en situation de crise le 11 juin 2021 ! L'année 2021-2022 sera encore riche en événements....

Je vous souhaite une très bonne lecture !

Sandra Joffroy

*Responsable du Master MS parcours ISSD  
Référente Défense et Sécurité Nationale  
de l'Université Paul Sabatier*





MASTER 2

## ISSD

INGÉNIERIE SÉCURITÉ SÛRETÉ DÉFENSE



Les questions de Sécurité, Sûreté et Défense suscitent un grand intérêt grâce à la perséverance de la référente Défense et Sécurité Nationale de l'Université Toulouse III.

Enseignant chercheur et réserviste citoyen de la Gendarmerie Nationale, Sandra Joffroy est à l'origine du parcours Ingénierie Sécurité Sûreté Défense (ISSD) du Master Management du Sport, dispensé en formation continue depuis 2012.





# UN MASTER UNIQUE

## ORIGINES-ÉVOLUTIONS-PERSPECTIVES

### FACE À FACE

SANDRA JOFFROY

Responsable de la formation et du Master 2 ISSD

Cet article a été publié en première dans l'édition été-automne 2020 de la revue européenne d'études militaires RES MILITARIS (vol.10, n° 2). Il détaille les origines, évolutions et perspectives d'avenir du Master 2 ISSD. Il en précise les finalités, les moyens et la portée et sa place dans le monde universitaire.



#### ORIGINES

Le Master 2 professionnel "Ingénierie de la formation et des compétences des intervenants en matière de sécurité, sûreté et défense" (IFCISSD) a été créé au sein de l'Université Toulouse-III Paul Sabatier (UPS) en avril 2011, et fait suite à la nomination par son

Président, le Professeur Gilles Fourtner, d'un Référent Enseignement supérieur-Défense. Cette demande de création de Master mention "Sciences du Sport et du Mouvement Humain" (SSMH) spécialité IFCISSL s'est ainsi inscrite dans le cadre du Protocole d'accord Défense-Éducation-Enseignement supérieur-Recherche du 31 janvier 2007 visant notamment à "confronter les expertises dans certaines formations supérieures". Elle a permis de contribuer au rayonnement de la formation professionnelle au sein de l'UPS et de la Faculté des Sciences du sport et du mouvement humain de Toulouse.

Si cette demande répondait directement au protocole Défense-Éducation de 2007, elle entrait également en résonance avec certaines des recommandations du Livre blanc sur la

Défense et la sécurité nationale de 2008, mais encore elle mettait en pratique l'ouverture académique sur les "Métiers de la sécurité" affirmée comme prioritaire en 2008 par la Conférence des doyens et des directeurs (C3D) de STAPS dans le Livre blanc de Malte intitulé Quelle(s) stratégie(s) dans les UFR STAPS pour développer des formations en relation avec les métiers de la sécurité ?

De nouveaux Protocoles d'accord signés entre Éducation nationale, Enseignement supérieur-Recherche et Défense en 2012 puis 2016 sont venus renforcer un partenariat déjà étroit pour promouvoir, entre autres,

*"le développement et la promotion de l'esprit de Défense et de la réflexion stratégique, auprès des étudiants, futurs responsables économiques, scientifiques, culturels, sociaux et environnementaux (...) ; pour inclure les problématiques de défense et de sécurité nationales dans les cursus disciplinaires et pour donner sa juste place à l'Université dans la réflexion et le débat stratégiques".*

Jusqu'en 2016, ce Master, tel que défini par la Loi relative aux responsabilités des Universités (LRU) de 2007, a été classé "professionnel" sous la mention SSMH. Son ouverture effective à la rentrée universitaire de 2012, avec 20 candidats, a donné lieu à la mise en place de partenariats institutionnels avec la Gendarmerie Nationale (Ré-

gion MidiPyrénées), l'Association régionale de l'IHEDN (Institut des hautes études de Défense nationale) de Toulouse-Midi-Pyrénées et l'École nationale supérieure d'application de la Police nationale (ENSAPN) de Toulouse. Ces partenariats prévoient, de la part des divers secteurs professionnels du milieu sécuritaire impliqués, un soutien pédagogique sous la forme d'intervenants professionnels spécialisés, et l'accueil de stagiaires au sein de ces institutions.



L'une des caractéristiques principales de ce Master 2 professionnel, parcours IFCISSL, était d'inscrire le cadre scientifique au centre de la formation. Ainsi, par la proposition de contenus de formation problématisés selon des thématiques de recherche actualisées, souvent transversales aux différents secteurs opérationnels, ce diplôme avait aussi pour ambition d'apporter

des schémas de construction de savoirs ainsi que des pistes de réflexion susceptibles d'aider à la résolution d'un certain nombre de questions dans un but d'aide à la décision. La dimension corporelle, dans sa conception la plus large (condition physique, environnements hostiles), prend également toute sa place dans les contenus de formation dispensés.

La complémentarité des équipes de formation, alliant des universitaires et (jusqu'à 50%) de professionnels à haut niveau de responsabilités, permet de dispenser des savoirs à caractère scientifique en lien direct avec des thématiques de terrain.

Il est en effet possible aux jeunes stagiaires et aux professionnels inscrits dans ce cursus de s'inscrire en doctorat, à la double condition de valider un parcours recherche sanctionné en particulier par la soutenance d'un mémoire, et de répondre aux exigences imposées par les laboratoires ayant accordé leur adhésion à ce diplôme. Toutefois, jusqu'en 2016 cette démarche ne pouvait se concrétiser que dans la mesure où les candidats avaient obtenu un financement, soit de leur employeur, soit sous d'autres formes (CIFRE, allocations de recherche, aides diverses...).

## EVOLUTIONS

Très rapidement, sous l'influence de la conjoncture de 2012 (notamment les attentats de Mohammed Merah à Toulouse et Montauban, et le développement majeur des cyber-attaques : ZeroAccess, Stuxnet, Aramco), journées d'étude et tables rondes sont organisées en rafale autour de thèmes tels que vulnérabilités, territoires et cybersécurité. À leur suite, le besoin se fait sentir de faire évoluer cette toute jeune formation, ce qui se traduira par la création dès 2014-2015 d'un nouveau parcours au sein du Master SSMH, et par une réponse à un appel d'offres du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS) por-

tant sur la thématique "Cyberespace et sécurité globale : enjeux stratégiques".

Deux enjeux sont dès lors à l'honneur au sein du cursus : celui de la cybercriminalité (réalités et perspectives d'amélioration des dispositifs juridiques) et celui de la formation en matière de systèmes d'information. La cible principale était bien de présenter une formation inédite sur la cybercriminalité. Un premier objectif était donc d'élaborer un programme de formation initiale de type Master 2 (Professionnel et Recherche) au niveau de la Région Midi-Pyrénées, mais aussi ouvert à un large recrutement national et à des étudiants étrangers fran-

Même si le projet souscrit auprès du CSFRS avait été validé, le cadre institutionnel local de l'Université de Toulouse n'a pas permis d'aboutir à la création d'une formation de Master "régional" tant, comme le relevait la Conférence des Présidents d'Université (28 mars 2019), la dimension relative à "l'autonomie a changé le visage des universités en France", autonomie élargie, gestion, ressources humaines... Compte tenu de cette situation administrative, le Master SSMH spécialité "IFCISSD" a donc été modifié pour intégrer en son sein, dès la rentrée universitaire 2014-2015, deux parcours distincts : cyberdéfense-cybersécurité d'une part, ingénierie



cophones sélectionnés et présents sur le site toulousain ; un second était de proposer une formation continue correspondant à des acteurs professionnels à destination des institutions publiques : gendarmerie, police, renseignement, administration pénitentiaire..., entreprises privées, PME-PMI et organismes internationaux.

Le projet de formation décentralisée était important à considérer pour la région toulousaine. Il se voulait spécifique et adapté à la réalité d'un tissu industriel performant, innovant et stratégique (industrie aéronautique, notamment) d'une région importante au plan de la protection économique dans des secteurs-clés, sources de stages de terrain. Le diplôme devait s'inscrire dans la logique interdisciplinaire et transversale du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) de l'Université de Toulouse.

de l'autre, comportant lors des deux premières années, outre un stage, 256 heures d'enseignement, dont 176 heures de tronc commun et 80 heures d'enseignements spécifiques à chacun des deux parcours.

Le contenu de formation du parcours cybersécurité était directement dirigé vers l'informatique, les techniques de détection et de défense électronique, avec pour objectif la prise en compte plurielle de la cybercriminalité. La gestion des risques dans le cyberespace doit effectivement être considérée comme un challenge en constante évolution du fait des progrès techniques tant en attaque qu'en défense, très dépendante de la recherche et des avancées technologiques (en termes de temps de calcul et de puissance des processeurs notamment). Par-delà la formation

en informatique, les aspects juridiques, sociologiques, internationaux et assurantiels étaient traités, ainsi que les problèmes d'intelligence économique.

Pour ce qui relève du parcours ingénierie, le contenu de formation était dirigé vers l'ingénierie des dispositifs de formations opérationnelles en corrélation avec une pédagogie appliquée à la sécurité, à la sûreté et à la défense. Ainsi, plusieurs applications ont été considérées : les outils d'évaluation, la sécurité des activités physiques et sportives à risque, la sécurité civile, les ONG, avec comme objectifs finaux, entre autres, pour les stagiaires d'être qualifiés pour diriger et coordonner des actions de sécurité, sûreté et de défense.

À la rentrée 2016, au niveau national, en conséquence des mesures d'application du processus de Bollogne (Licence-Master-Doctorat) et au fil des nouvelles habilitations ou réhabilitations de diplômes, les distinctions entre Master "professionnel" et Master "recherche" se sont estompées pour laisser place à des Master indifférenciés qui se sont ancrés dans le nouveau paysage universitaire avec la sélection dès le Master 1.

Le verrou essentiel à lever se situait dans le classement du Master à l'intérieur de la nomenclature des disciplines (c'est-à-dire du codage en vigueur au sein du Conseil National des Universités stricto sensu). En effet, la nouvelle nomenclature des mentions du diplôme national 9 n'intègre pas de mention spécifique au champ sécuritaire. À cet égard, dès la parution de la nouvelle nomenclature, une inquiétude apparaissait devant l'absence de toute référence à des Masters "Défense", "Sécurité", "Sûreté", ou même "Cyberdéfense". Alors même que le Protocole du 20 avril 2012 (page 4, point 4 : "Asseoir le développe-

ment des études de Défense et de la pensée stratégique française") prévoit que "les deux partenaires [Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) et Défense] encouragent le développement de thématiques liées à la défense en sensibilisant les responsables des Masters et écoles doctorales ; les partages d'expertises seront favorisés et étendus au plus grand nombre de partenaires possibles", le problème n'est toujours pas résolu à ce jour : ces points sont en discussion depuis 2014 au MESR via son Délégué national à la Défense.

Tous ces éléments ont en effet été transmis, au sein du MESR, à la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), au service de la



stratégie des formations de la vie étudiante, et au Délégué national pour l'Éducation à la Défense. La réponse de la DGESIP en date du 17 novembre 2014 a été la suivante :

*Je vous précise qu'il n'est actuellement pas prévu de modifier cette nomenclature. Cette dernière fera bien évidemment l'objet d'un toilettage à l'avenir mais il est important que les établissements s'en emparent dès à présent pour y faire entrer leur offre de formation. Une telle modification ne devrait intervenir que dans 2 ou 3 ans, le temps de recenser les mentions qui pourraient être ajoutées au profit notamment de celles dont la pertinence ne serait plus de mise. Dans l'attente d'un réexamen plus global de cette nomenclature, je vous invite donc à faire entrer ce master dans l'une des mentions existantes en y*

*développant un parcours "Ingénierie de la formation et des compétences en matière de Sécurité, Sûreté et Défense" (DGESIP A1-3).*

Dès lors, l'assise de cette spécialité de notre Master devait être trouvée dans le champ des mentions déjà existantes à l'UPS. Il fut décidé de préserver la mention existante : SSMH. Ainsi s'explique la bizarrerie relative du positionnement de ce parcours de Master relevant du domaine "défense-sécurité" au sein de la mention "Management du Sport" (MS-STAPS), même si management et aptitudes physiques sont considérés comme des prérequis essentiels pour accéder aux métiers de la sécurité (officiers de SapeursPompiers, Gendarmes...).

Pour autant, l'essentiel est que cette formation répond effectivement à une demande alliant deux types de public : des jeunes stagiaires ayant un projet professionnel clair et déterminé et des stagiaires du milieu sécuritaire en voie de reconversion ou de valorisation de compétences professionnelles.

## PERSPECTIVES

Pour le prochain quinquennal 2021-2026, il sera peut-être possible, par le biais de "France Compétences", de requalifier ce parcours de formation de manière spécifique et ciblée sous l'appellation "Ingénierie Sécurité, Sûreté et Défense" (ISSD), puisque France Compétences, placée sous la tutelle du ministre chargé de la formation professionnelle, joue un rôle-clé dans l'évolution de l'offre de formation en lien étroit avec les branches professionnelles, et participe ainsi à la construction des titres et des diplômes professionnels.

Ce sera l'un des objectifs à atteindre pour ce Master Management du Sport à rebaptiser "ISSD", qui fonctionne depuis la rentrée universitaire 2016 avec 350 heures de formation hors stage mais avec l'intégration des 80 heures d'enseignement spécifique délivrées à tous les inscrits « Sécurité des systèmes d'informa-



tion-Cybersécurité-Systèmes intelligents". Bénéficiant d'une très forte demande de compétences dans ce domaine touchant tous les secteurs professionnels, cette spécialité de Master 2 a la particularité unique à l'UPS d'accueillir des candidats inscrits exclusivement en formation continue avec comme objectif de valoriser des compétences dans le domaine de l'ingénierie de formation en matière de sécurité, sûreté, défense et/ou de bénéficier d'une poursuite d'études pour accéder à une reconversion dans le monde du travail. Cette formation est également conventionnée par la Région Occitanie (accès au financement For-Pro Sup pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi) et peut être suivie en contrat de professionnalisation, d'apprentissage et par alternance; la majorité des candidats (90 à 95%) a effectivement accès à cette formation par la voie de la valorisation des acquis professionnels (VAP 85). Enfin, la formation permet également aux salariés de suivre à distance tous les enseignements correspondants.

En décembre 2016, lors de la cérémonie de remise du diplôme, ont été annoncées la création d'une association : le Club Sécurité, Sûreté et Défense ("CSSD"), ayant pour objectif la mise sur pied d'un réseau de professionnels spécifique (pour le suivi des inscrits, accueil de futurs stagiaires, offres d'emploi...), et la présentation de la revue du Master, revue annuelle intitulée Contre-Mesures, et destinée aux entreprises partenaires afin de faire connaître la formation aux dirigeants et de les sensibiliser aux problématiques sécuritaires.

En décembre 2019 s'est déroulée la première soutenance de thèse, celle d'une des ex-stagiaires du Master, avec pour sujet d'étude "Collectifs de travail en ingénierie aéronautique. Comment soutenir et développer l'activité collective en contexte de transformation organisationnelle et digitale ?".

Il est effectivement très important de souligner que ce parcours de Master 2 est soutenu par deux grands laboratoires de recherche toulousains : l'IRIT (Institut de Recherche en Informatique de Toulouse, au sein de l'UPS), et l'EFTS (Éducation, Formations, Travail et Savoirs, de l'Université Jean-Jaurès, voisine), ce qui permet à certains stagiaires de pouvoir poursuivre en thèse de doctorat.

Une autre diplômée "ISSD" est actuellement en 2e année de thèse. Le soutien des laboratoires de recherche mais aussi des partenaires institutionnels du monde sécuritaire est essentiel pour le niveau d'exigences attendu par les stagiaires.



En effet, derrière la formation en ingénierie se cache une grande diversité de métiers. Leur dénominateur commun réside dans une capacité à résoudre des problèmes techniques souvent complexes grâce à des compétences scientifiques, mais encore des qualités humaines, pour réaliser les missions correspondantes.

L'immersion des stagiaires dans le monde sécuritaire par l'organisation de séminaires ou de journées d'étude sur de nombreux sites

opérationnels de formation locaux ou proches par le biais de conventions officielles, permet d'effectuer toutes recherches sur des sujets d'intérêt commun, de favoriser les recherches fondamentales et appliquées et d'assurer la diffusion des connaissances et des savoir-faire.

Dans le cadre de la prochaine habilitation (2021-2026, en préparation), un autre objectif fondamental sera celui du développement des partenariats internationaux de formation et de recherche.

Grâce aux mémoires soutenus par certains stagiaires, le Master "Management du Sport" parcours "ISSD" de l'Université Paul Sabatier de Toulouse s'est récemment fait connaître à l'étranger : lors du 5e Congrès militaire international de la performance (tenu du 11 au 14 février 2020, à Québec), un extrait de mémoire de recherche a fait l'objet d'une présentation scientifique sous le titre "Physical Optimization of the Paratrooper's Operational Fitness".

## CONCLUSION

Pour ce qui relève donc de la prospective de ce master unique en France, les réussites qui ont marqué ses huit années de fonctionnement nous invitent à poursuivre le développement d'une culture de la sécurité dans tous les secteurs professionnels, et de le positionner conformément à un nouvel enjeu : celui du développement à l'international en matière de formation spécifique. Son évolution, constante depuis ses débuts, se poursuivra sans doute, tant il est vrai, comme l'écrivait naguère Gaston Berger (Éducation et prospective, 1960.):

*"nous avons à vivre non point dans un monde nouveau dont il serait possible au moins de faire la description, mais dans un monde mobile, c'est-à-dire que le concept d'adaptation doit être généralisé pour rester applicable à nos sociétés en accélération".*

# VIE DU MASTER

## EVENEMENT 2021 : LE PREMIER CONGRES ISSD

# SANTÉ, SÉCURITÉ EN SITUATION DE CRISE

TOULOUSE  
11 JUIN 2021



UNIVERSITÉ  
TOULOUSE III  
PAUL SABATIER  
Université de Toulouse

Plus les sociétés s'urbanisent et se mondialisent, plus les conséquences liées aux dangers et catastrophes d'origine naturelle ou anthropique grandissent. Les actes terroristes de ces dix dernières années ont considérablement modifié les perceptions et les priorités à l'égard des menaces et des risques mondiaux. Des stratégies de coordination sont mises en place afin d'améliorer les capacités de résilience, tant à l'échelle internationale que nationale, et répondre le plus favorablement à ces événements. Ces mécanismes se répercutent au niveau de chaque citoyen qui doit nécessairement s'adapter aux nouvelles mesures sécuritaires. La gestion de la sécurité vise à réguler ces mesures à adopter tant au niveau des comportements individuels et

collectifs qu'organisationnels. Ce Congrès marque ainsi l'accent sur le concept de sécurité, devenu mondialement incontournable. Que ce soit pour les acteurs du monde sécuritaire ou le simple citoyen, la sécurité prend une place fondamentale où conjoncture et considération citoyenne constituent les nouveaux inducteurs du monde moderne.

C'est dans une perspective pluridisciplinaire (cybersécurité, risques et catastrophes, aspects juridiques, géostratégiques...) que s'articulera ce Congrès, où seront abordées des questions évolutives sur la mise en oeuvre opérationnelle et le rôle de l'humain au cœur de ce système sécuritaire.

## OBJECTIFS

MOBILISER LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE internationale et nationale sur les thématiques touchant à la sécurité

DÉVELOPPER ET DYNAMISER L'INTERACTION entre les acteurs, les experts académiques et les professionnels du secteur sécuritaire

DÉCOUVRIR LES DERNIÈRES AVANCÉES dans le domaine, depuis les connaissances fondamentales jusqu'aux applications, pour répondre aux problématiques sociétales actuelles

ENCOURAGER LES COLLABORATIONS





# PROGRAMME

**CATASTROPHES ET TERRORISME :** le terrorisme sous un angle pluridisciplinaire avec notamment Vincent BOUNES, directeur du SAMU 31, le Colonel Georges SIKSIK, médecin-chef du SDIS 31, Fabrice CRASNIER MAST Université TOULOUSE III, Expert Cour d'Appel Toulouse, Consultant expert senior en Cybersécurité.

**GESTION DE CRISE :** les différents aspects de la gestion de crise et des risques en lien avec la sécurité, avec l'intervention de nombreux professionnels notamment Bernard BOUSQUET, président de l'IHEDN Occitanie, Isabelle TISSERAND, experte en sécurité et défense au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Adeline KERGOURLAY-DUGAST, chef du Bureau Pilotage et Support du COGIC (Centre Opérationnel de Gestion Interministériel des Crises).

**SÉCURITÉ CITOYENNE :** «*Jusqu'où pouvons-nous aller avec une culture de la sécurité citoyenne ?*»

Pour clôturer ce Congrès, nous avons l'honneur de recevoir Philippe DOUSTE-BLAZY, ancien Ministre de la Santé et ancien secrétaire des Nations Unies, Patricia DEZ, Mairie de Toulouse, Thomas MESZAROS, Maître de Conférences en Sciences Politiques - Université Lyon 3, Jean-Louis BRUGUIERE, ancien juge français spécialisé dans la lutte antiterroriste, Mohamed SIFAOUI...

## PRINCIPAUX INTERVENANTS

Ce Congrès regroupe notamment des universitaires, des chercheurs, des professionnels du secteur sécuritaire, des médecins, des managers :

**Pr Vincent BOUNES :**

Professeur de médecine d'Université, praticien hospitalier CHU Toulouse, chef de service du SAMU 31, spécialiste de la médecine de catastrophe

**Fabrice CRASNIER :**

MAST Université TOULOUSE III  
Expert Cour d'Appel Toulouse  
Consultant expert senior en Cybersécurité

**Marc TREVIDIC :**

Magistrat entre 2006 et 2015, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris au pôle antiterrorisme

**Jean-Louis BRUGUIERE :**

Ancien juge français spécialisé dans la lutte antiterroriste. Il a été premier vice-président de la section d'instruction « lutte antiterroriste » du tribunal de grande instance de Paris

**Julien DUFOUR :**

Commissaire de Police, criminologue. Il a été chargé du Plan de lutte anti-bandes de la Préfecture de Police de Paris. Il est conseiller à la sécurité des transports à la Direction Générale de la Police Nationale.

**Colonel Georges SIKSIK :**

Médecin colonel du SDIS 31 et Président du centre de Réponse de la Catastrophe – CRC

**Mohamed SIFAOUI :**

Journaliste, écrivain, directeur de la revue Contre-Terrorisme

**Norbert TELMON :**

Professeur d'Université et praticien hospitalier CHU de Toulouse, responsable du service de médecine légale et droit de la santé, expert de justice

**Jacques OLIVIER :**

Psychiatre, médecine légale

**Bernard BOUSQUET :**

Président IHEDN Occitanie, consultant en intelligence économique chez BB-Consulting

**Dr Isabelle TISSERAND :**

Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, anthropologue experte en sécurité et défense au MESRI, capitaine de corvette de la réserve citoyenne de la Marine Nationale, vice-présidente du département cybersécurité de 3i3s

**Thierry CURT :**

PDG CS Entreprise

**Hervé MARZAL :**

Head of Risk Consulting, Risk Engineering, BCM, CRISIS, M&A, LIA Project Finance

**Gérard DEILLES :**

CNES, Coordinateur Central Resilience

**Thomas MESZAROS :**

Maître de Conférences en sciences politiques - Université Lyon 3, directeur de l'Institut International de la Francophonie (2IF), directeur scientifique de l'Institut d'Etude des Crises, de l'Intelligence Économique et Stratégique (IEC-IES)

**Christophe LAMANDE :**

Président Terra Connexion



# ANCIENS DU MASTER

## LES ANCIENS : QUE SONT-ILS DEVENUS ?

### PIERRE VIALARET



#### 1. Votre année de diplomation ?

2017-2018

#### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Après un DUT, une licence professionnelle et un Master 1 dans le domaine de l'hygiène, de la santé-sécurité au travail et de l'environnement, j'ai décidé, pour ma dernière année

d'études, d'orienter mes études sur un autre aspect de la sécurité qui concerne les entreprises et les administrations dans leur globalité face aux menaces qui pèsent sur elles.

#### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

Par des recherches personnelles et le bouche à oreille d'un collègue d'IUT qui avait fait le master l'année précédente et qui me l'a recommandé.

#### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

Le sujet du mémoire que j'ai réalisé au sein de l'entreprise Nutrition et Santé (domaine de l'agroalimentaire) portait sur « Comment faire adopter une culture sécurité aux personnels de l'entreprise », laquelle portait beaucoup de son attention sur la qualité de ses produits.

#### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Pendant l'année du Master, je me suis préparé et j'ai passé le concours externe de lieutenant de sapeur-pompier professionnel officier, que j'ai obtenu. Après avoir continué quelques mois dans le secteur privé en industrie, j'ai été recruté au sein du SDMIS du Rhône, en tant que Lieutenant 1<sup>e</sup> classe, le 1<sup>er</sup> juin 2019. Après une période d'intégration et de service fonctionnel au sein du groupement management de la sécurité, groupement sous la responsabilité directe du Directeur départemental et métropolitain des services d'incendie et de secours, j'ai intégré pour une durée d'an l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) à Aix en Provence. A l'issue de cette formation, je serai affecté dans un des centres de secours de Lyon ou de sa métropole en tant que chef de groupe (commandant des opérations de secours sur des interventions majorantes), chef de garde et officier de centre. Ces 3 casquettes permettent de travailler à la fois la partie opérationnelle (lors des interventions, exercices et manœuvres) et la partie fonctionnelle (gestion d'un des services permettant d'assurer le fonctionnement d'un centre de secours).

#### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Trois ans après le Master, mes souvenirs portent essentiellement sur la qualité du petit groupe d'étudiants que nous étions, la qualité et la diversité des intervenants directement issus de milieux professionnels particuliers, et l'investissement de Mme Sandra JOFFROY

pour le bon déroulement et la fluidité de la formation. Mais je ne pourrai jamais oublier toutes les visites et séminaires extrêmement enrichissant réalisés au cours de l'année !

#### 7. Points d'amélioration :

RAS

#### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Si vous avez regardé le programme du Master 2, c'est que vous êtes intéressés. Et si vous êtes intéressés, n'hésitez pas, candidatez ! Vous ne serez pas déçus, et l'équipe du Master sera là pour répondre à vos questions, vous aider à trouver une entreprise...

#### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Depuis un peu plus d'un an maintenant, le monde entier est impacté par une crise sanitaire exceptionnelle qui secoue l'ensemble des pays, et ravive des tensions à l'échelle internationale (origine du virus, logistique des masques et matériels médicaux, guerre économique des vaccins, course au pays qui relèvera la tête en premier...).

Comprendre les conséquences visibles et moins visibles, à plus ou moins long terme permettra de mieux sortir de cette crise et peut être, de mieux préparer une future crise (économique, sociale, environnementale, voire sanitaire).

## PAULINE CROUZAT



### 1. Votre année de diplomation ?

2014

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Psychologue clinicienne, diplômée de sciences criminelles et pénales exerçant depuis 4 ans dans/ pour le secteur public sanitaire et judiciaire. Enchaînant les contrats précaires (36 CDD) et ne parvenant pas à trouver de poste où la pluridisciplinarité soit efficiente (méconnaissance de la profession et de la valeur ajoutée de la profession de psychologue en France).

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

En cherchant un diplôme permettant d'ouvrir une compréhension systémique de la santé publique notamment via des enjeux sociaux, politiques et de sécurité publique qui me permettrait d'envisager la prévention primaire de la santé dans un cadre plus global et pluridisciplinaire.

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

Mon mémoire de Master portait sur les conséquences de l'utilisation généralisée de processus de management visuel en entreprise en termes de performance durable (qualité du travail et qualité de vie au travail). Ainsi que sur ses impacts en termes de fiabilité, qualité et donc sécurité (du produit final et de la qualité de vie des salariés).

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Un doctorat en Psychologie du Travail et des Organisations en entreprise, puis ingénieur consultante pour des grands groupes (missions de conseil et support en équipe pluridisciplinaires).

Je suis maintenant responsable de projets en recherche et développement (Capgemini) et j'ai mon propre cabinet de psychologie qui me permet de conserver un double regard et une double expertise macro (préventif) et micro (individuel, palliatif) de l'intégrité et de la santé humaine de nos jours.

Je suis chercheur membre ou associée auprès de plusieurs laboratoires notamment auprès du CREOGN, ce qui me permet de rester informée des avancées des recherches dans ces laboratoires.

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

La confrontation avec plusieurs secteurs de travail peu enclins à se rencontrer par ailleurs ou à s'apprendre mutuellement en dehors de cette formation : secteur public / professionnels de Ministères / secteur privé / PME / grands groupes / secteur sanitaire / sciences humaines / ingénierie.

### 7. Points d'amélioration :

- La modification des méthodes de travail liée à la sur-digitalisation de la société
- La multiplication des dérives sectaires et la menace de la sécurité publique en France (causes racine, qualifications des professionnels impliqués, place de la psychologie et de la sociologie dans les propositions, comparaison avec les autres pays etc). Un sujet qui sera peut-être déterminant dans le siècle à venir.

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Une formation à l'interface de nombreuses disciplines, originale du fait qu'elle fait cohabiter intelligemment des profils et des intervenants variés et/ou proches du terrain.

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

La sécurité publique peut-elle reposer uniquement sur l'application de processus standardisés ou repose-t-elle également sur les opportunités d'ajustement et d'adaptation offertes aux professionnels impliqués ?



## YOANN SOIROT



### 1. L'année de votre diplôme ?

2018.

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Etudiant au STAPS de Toulouse, titulaire d'une double licence entraînement sportif natation et management du sport, je m'engage dans diverses associations, en parallèle de mon Master 1 dédié au développement des politiques sportives territoriales.

Formateur en secourisme, ancien président de l'association STAPS, je suis élu pour le CNOSF au sein du comité directeur d'une ONG européenne utilisant le sport comme vecteur de transformation sociale et en charge des relations internationales pour l'ANE-STAPS.

Investi au sein de l'Université Toulouse III, je suis élu au sein du binôme Vice-Président Etudiant et siège dans les différentes commissions de l'université.

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

Par la directrice du Master et j'ai

eu l'occasion d'échanger avec des membres d'anciennes promotions.

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

En alternance au sein d'un établissement de santé, je me suis attaché au développement de la culture sûreté.

Un enjeu de taille pour ces structures d'intérêt public : « *Le pilotage de la sûreté au sein des établissements de santé* ». L'objectif est d'identifier les ressources à mobiliser afin de développer la résilience de ces organisations.

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Embauché en CDI par la société de conseil WELIOM dès la fin de mon alternance, j'ai découvert les systèmes d'information des établissements de santé. Mes missions principales s'articulent autour de l'accompagnement sur des appels à projet, ainsi que la sécurité des systèmes d'information. Je réalise des audits, des analyses de risques et obtient la certification ISO 27001 Lead Implementer. Le secteur de la cybersécurité fait l'objet d'une attention accrue depuis la pandémie que nous vivons.

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Un atout important de ce Master 2 est la pluridisciplinarité apportée par les divers intervenants.

De l'ingénierie pédagogique à la

géopolitique, en passant par du droit et la cybersécurité, ce M2 donne la possibilité aux stagiaires d'élargir leur vision de la sécurité, sûreté et défense.

Ce point fort est également bonifié par la diversité des profils des stagiaires.

### 7. Points d'amélioration :

L'organisation de temps d'échanges inter-promotions pourrait apporter une plus grande visibilité sur les opportunités professionnelles induites par le master.

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Le Master évolue régulièrement notamment grâce aux partenariats solides qui y sont liés.

Le Master fêtant sa 10ème année, l'occasion se présente de dynamiser le réseau Alumni et mettre en évidence les synergies de nos profils.

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Un travail de qualité repose sur une approche collaborative valorisant les compétences des individus composant l'équipe. A l'instar d'une bonne équipe de gestion de crise, l'entraide et la connaissance de son équipe est une clé à cultiver.





## TEDDY BIDEAULT



### 1. L'année de votre diplôme ?

2019

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Après mon bac, je me suis engagé dans l'armée de terre. J'ai commencé dans l'arme du Génie puis intégré les forces spéciales. J'ai quitté l'institution en 2019

pour commencer une reconversion dans les métiers de la sûreté en entreprise.

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

F. S.



### 1. L'année de votre diplôme ?

2020

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Ancien Sous-Officier au 11e RAMA jusqu'en 2008, je me suis ensuite orienté dans la sécurité privée comme agent de sécurité, agent de sécurité incendie (SSIAP1) et agent de protection approchée. J'ai ensuite obtenu un diplôme pour devenir chef d'équipe incendie (SSIAP 2).

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

J'ai connu le M2 ISSD par des

En pleine réflexion pour ma reconversion, j'ai été conseillé par des camarades qui ont passé le Master 2 ISSD.

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

« La sûreté des établissements médico-sociaux ». J'ai voulu étudier le niveau réel de sécurisation des établissements de cette filière.

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

J'ai rejoint la direction sûreté et gestion de crise au sein d'une fondrière immobilière, Unibail-Rodamco-Westfield, en tant que responsable de la protection des actifs France et Europe. Je suis en charge de la sûreté de plus de 50 centres commerciaux dont 19 en France.

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Les échanges avec les étudiants et les professionnels. Le module cybersécurité d'une grande qualité.

collègues, eux aussi anciens sous-officier du 11e RAMA qui étaient stagiaires du M2 la promotion avant moi.

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

« Armer les citoyens français dans le cadre privé ou professionnel sur la voie publique ou est-ce que la sécurité de la masse ne doit être assurée que par une partie de la population sous contrôle du gouvernement ?» J'ai traité ce sujet qui me tient à cœur car ayant vécu aux Etats-Unis et en Australie en étant originaire de France, je voyais des manière totalement différente la manière de traiter la sécurité des citoyens.

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Le M2 ISSD, m'a permis de devenir assistant responsable d'exploitation ce qui représente une très bonne progression en interne au sein de ma société

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Tous les intervenants étaient très

### 7. Points d'amélioration :

Un point important pour tout spécialiste de la sûreté serait de connaître les rudiments de l'analyse financière. Ce qui permettrait de mieux comprendre la psychologie des décideurs en entreprise.

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Il est important de garder l'esprit ouvert et ne jamais cesser d'apprendre, les métiers de la sûreté deviennent de plus en plus techniques et multidisciplinaires.

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

La synergie entre la cybersécurité et la sûreté est aujourd'hui une réalité et une évidence. Un ingénieur en sûreté se doit aujourd'hui de maîtriser ces 2 sujets.

intéressants, j'ai redécouvert beaucoup de choses que j'avais expérimenté, mais sur lesquelles je n'avais pas mis de mots comme par exemple la note de position ou les rapports d'étonnement ; j'ai appris d'autres choses qui ont complété mes connaissances en cybersécurité et en géopolitique.

### 7. Points d'amélioration :

RAS

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Ce diplôme est une opportunité de valider des expériences acquises sur le terrain afin d'évoluer sur le plan professionnel et une satisfaction et une fierté sur le plan personnel.

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Les drones, la cybersécurité avec les attaques que la France subit.

## PASCAL DUCHESNE



### 1. L'année de votre diplôme ?

2018.

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Après un bac scientifique en 1991 (série D), j'ai effectué mon service militaire en Gendarmerie à partir de Décembre 1991. Après avoir passé mon concours, j'ai intégré la Gendarmerie en 1994. J'ai quitté l'institution en février 2008 après avoir servi au Groupement de Sécurité de la Présidence de la République pendant 7 ans (GSPR). J'ai ensuite protégé des hommes d'affaires, des familles royales de 2008 à 2016.

Puis j'ai travaillé pour 2 sociétés de sécurité de 2016 à 2018 en tant que manager sécurité.

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

J'ai été mis en relation avec l'officier de Gendarmerie Lydéric Doonet-Mary lors d'un colloque sécurité à Paris. Ce dernier m'a alors présenté le Master 2 ISSD.

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

*« Les nouveaux défis de la sécurité privée ».*

Un sujet qui touche particulièrement mon activité, notamment le continuum de sécurité privée - publique.

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

J'ai intégré le Département sécurité Louis Vuitton Malletier. Je suis en charge de tous les transports sécurisés de nos produits finis (Maroquinerie).

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

J'ai aimé les échanges avec les autres étudiants venant de différents horizons professionnels.

### 7. Points d'amélioration :

Amélioration des cours en distanciel : cours en zoom avec partage des cours en ligne et surtout échange avec le professeur, surtout pour les gens qui ne peuvent pas se déplacer à Toulouse).

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Devenir un acteur essentiel, incontournable et force de proposition dans le domaine de la sécurité privée au sein d'une entreprise

## ADRIAN CORDUNEANU



### 1. L'année de votre diplôme ?

2020

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Après avoir servi 5 ans à la Légion Etrangère (2REI) j'ai commencé à travailler dans la sécurité privée avec une progression constante. Mon dernier poste avant le Master a été Directeur d'agence pour une société de sécurité.

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

Par des connaissances proches.

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

*« Le terrorisme dans le Sahel. Le cas de Burkina Faso ».* Il s'agissait de décrire la montée de l'islamisme radical dans ce pays dans un laps de temps de 7 ans. En même temps il était question de démontrer la dégradation sécuritaire, économique et sociale dans le pays sous la pression des groupes terroristes d'envergure internationale et la naissance du terrorisme local ou « Glocal ».

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Je suis rentré comme Senior Security Officer dans un organisme européen.

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Les cours dans les différents domaines ayant une tangente avec la sécurité et la sûreté, sans oublier la

défense, les collègues et les professeurs.

### 7. Points d'amélioration :

Il faudra repenser les cours sur la cyber, les adapter au public et surtout que ça commence dans le premier semestre du fait de la complexité technique.

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Approfondir certains cours qui sont très d'actualité, comme le renseignement, la cyber et l'intelligence économique.

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Apprendre davantage sur la cybersécurité, sujet d'actualité et d'importance pour les guerres à venir.



## SEBASTIEN-PHILIPPE LAURENS



**1. L'année de votre diplôme ?**  
2013

**2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD**

Après une licence en Histoire, j'ai intégré le cursus Relations Internationales en Master Sciences Politiques à l'université pour finir, diplômé d'un Master II Relations internationales et Politique de Sécurité.

**3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?**

C'est dans le cadre de mon stage au sein de la délégation militaire 31 / IHEDN /Rectorat de Toulouse, que j'ai été informé de la création de ce nouveau master, ovni en son temps, sur le domaine globalisé de la Sécurité, Sureté et Défense, une formation multidimensionnelle permettant une ouverture professionnelle optimum.

**4. Quel a été votre sujet de mémoire ?**

Dans le cadre de mon stage immersif au sein de la Préfecture du Tarn et Garonne, j'ai eu à cogérer l'organisation d'un exercice de sensibilisation aux risques nucléaires autour de la Centrale de Golfech, qui est devenu mon sujet de mémoire avec un axe sur la Gestion de Crise et la Communication de Crise.

**5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD**

Après l'obtention de mon diplôme, j'ai continué mon emploi de journaliste freelance et Consultant en communication média, en intégrant aussi l'enseignement supérieur au sein du Master ISSD avec la gestion de crise et la Communication de Crise.

Puis les aléas et opportunités professionnelles m'ont conduit aujourd'hui à être Team leader d'un Security Opérationnal Center au sein de Capgemini, tout en continuant d'enseigner dans le Master ISSD et en Licence sur les RI.

Tout ce parcours aurait été impossible sans ce master.

**6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?**

Le réseau de compétences des intervenants, la diversité et l'accessibilité pour tous, c'est ce qui fait la force de ce master. Sandra Joffroy est le cœur et moteur de cette promotion et chacun peut et doit se dépasser.

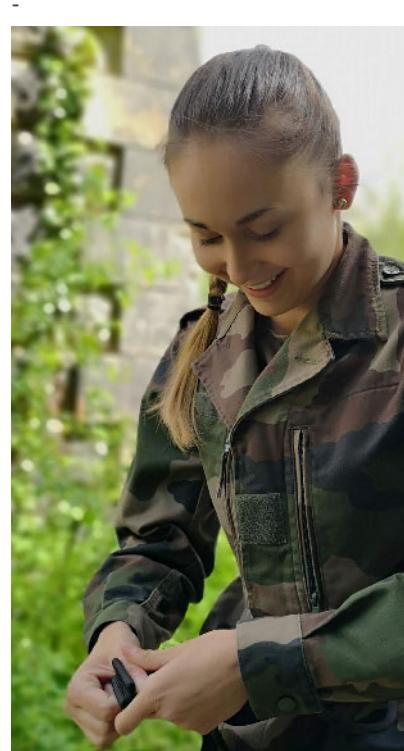
Rester à niveau, continuer à être un ou deux coups d'avance ce qui est aussi la force de ce Master.

**7. Points d'amélioration :**

Commentaire libre sur le Master 2 :

Ce master ISSD, c'est nous, c'est vous, les anciens et les futurs stagiaires, qui sommes la force et le point d'horizons, car c'est ensemble que nous faisons vivre ce lien et qui permet à tous de parcourir le chemin vers sa propre réussite: les conseils des intervenants, l'écoute des encadrants, la mise en vue par la nouvelle génération des problématiques de demain.

**9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :**



## PIERRE MATA



1. L'année de votre diplôme ?  
2017.

2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Avant de rejoindre le master ISSD, j'ai effectué un BAC STI2D, un DUT HSE à l'IUT Paul Sabatier, site d'Auch, puis une licence Gestion de la condition physique des intervenants en situations hostiles (GCPHS) à

l'université Jean François Champollion à Rodez. J'étais en parallèle Sapeur-pompier volontaire durant l'ensemble de mes études supérieures.

3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

J'ai connu le M2 ISSD durant mon année de Licence.

4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

« *Mise en place d'une étude de vulnérabilité au sein d'une entreprise* » La sûreté en entreprise est aujourd'hui devenue un domaine à part entière en pleine expansion. Bon nombre d'entreprises sont confrontées à des actes de malveillance, cyberattaque... Face à ce constat, l'objectif de ce mémoire est double : créer des repères pour que l'entreprise puisse aisément définir son niveau de sûreté puis proposer une méthode d'audit généralisable pour identifier ses vulnérabilités. Elle pourra donc corriger ses vulnérabilités en fonction du niveau de sûreté qu'elle s'est fixé. Pour ce faire, deux entreprises ont servi de support à cette étude. Volontairement, elles sont issues de

deux secteurs différents et de deux zones géographiques différentes afin de rendre une étude la plus large possible. Il s'agit d'une entreprise aéronautique dans le bassin toulousain : LIEBBHERR et une entreprise dans l'industrie agroalimentaire basée à Villecomtal sur Arros, dans le Gers : DANONE.

5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Après le M2 ISSD, j'ai intégré le conseil départemental du Gers en tant que Référent sécurité / Sûreté des ERP publics du Gers. Voulant m'investir dans le domaine de la sécurité civile, j'ai passé le concours de Lieutenant de Sapeur-pompier professionnel. Après une année de formation à l'ENSOSP, je suis aujourd'hui adjoint au chef de caserne à Villeurbanne-La doua à proximité de Lyon. En parallèle, je prends des gardes d'officier de garde et chef de groupe dans une caserne au centre-ville de Lyon. (Caserne Lyon Rochat) Je suis passionné par mon métier.

6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

Durant le master, j'ai beaucoup apprécié la diversité des intervenants durant l'année ainsi que la diversité des cours. De la culture générale à la géopolitique en passant par le cyber... Ce fut très enrichissant.

Les différentes visites nous ont également permis de découvrir certaines institutions : GIGN, assemblée nationale, garde républicaine. Nous avons également pu assister à des conférences très enrichissantes.

En une année, nous avons découvert le monde de la « sûreté » sous tous ses angles. (Gendarmerie, militaire, cyber, politique...).

Le master m'a apporté une vision « large » sur le monde actuel et m'a permis de mieux comprendre certains enjeux géopolitiques.

7. Points d'amélioration :

Le master 2 à du sens selon l'alternance et le poste occupé. Selon moi, ce master peut apporter une réelle plus-value si le poste est

dans le thème de la sûreté et non « HSE ». En effet, l'aspect HSE est peu représenté dans ce master. .

8. Commentaire libre sur le Master 2 :

L'investissement personnel est la clef pour évoluer et valoriser la qualité des cours. J'ai choisi un mémoire dans le thème de la sûreté et je me suis investi personnellement en dehors des heures de cours dans ce domaine (conférence, visites, recherches...) dans l'objectif d'avoir une vision plus large en tant que citoyen du monde actuel, de ses atouts ainsi que de ses menaces afin d'affiner mon projet professionnel et m'investir dans le domaine de la sécurité civile.

9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Je pense que l'Europe, de son climat tempéré sera le sujet de crises migratoires liées au réchauffement climatique dans les années à venir. C'est un véritable sujet à prendre en compte dans notre politique commune.

La crise sanitaire met également en lumière plusieurs problématique dans le domaine de la sûreté : multiplications du télétravail, multiplication des attaques informatiques, aujourd'hui plus que jamais la sécurité informatique est vitale pour les entreprises.

Enfin la situation au moyen orient est actuellement très intéressante d'un point de vue géopolitique, comme au Yémen où le pouvoir Yéménite est pris en tenaille entre une rébellion chiite et un islamisme sunnite..., le conflit israélo-palestinien qui inclut une dimension religieuse importante, les alliances de certains pays du moyen orient avec des grandes puissances (USA/Russie) les tensions liées au Kurdistan notamment au Kurdistan d'Irak...



## MURIEL MONIE



**1. L'année de votre diplôme ?**  
2018

**2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD**

Titulaire d'un BTS assistante de gestion PME-PMI, je me suis orientée vers un parcours en Hygiène et sécurité après une reconversion professionnelle quelques années plus tard. D'abord une licence professionnelle sur Toulouse puis un master sur Paris m'ont permis d'acquérir les compétences suffisantes dans le domaine. J'ai ensuite suivi le M2 ISSD à Toulouse pour compléter le volet sûreté/défense.

J'ai exercé pendant près de 10 ans au sein de l'Etablissement Français du Sang, Région Occitanie dans le domaine de l'hygiène, la sécurité et l'environnement où j'avais également des missions transverses telles que correspondante de crise, référente sûreté et auditrice interne. Pendant tout ce temps, j'étais également bénévole au sein de la Protection Civile en qualité de secrétaire générale, formatrice en secourisme et responsable d'une antenne locale.

**3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?**

Je l'ai découvert par le bouche-oreille ; un élève d'une des promotions précédente

**4. Quel a été votre sujet de mémoire ?**

« *Impact du terrorisme sur l'organisation d'évènement d'entreprise* » ou comment prévenir le risque terroriste qui rend vulnérable une manifestation destinée à se faire connaître ou à vendre une prestation/un produit ou à recruter des collaborateurs, des adhérents, des donateurs ou des bénévoles.

**5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD**

J'ai continué à exercer mes fonctions au sein de l'EFS Occitanie.

Après un congés maternité et n'ayant pas la possibilité d'exploiter mes nouvelles compétences au sein de cette structure, j'ai pris le poste de conseiller de prévention au sein de l'université toulouse 1 capitole. Cette prise de fonction en pleine crise sanitaire s'est accompagné des missions de FSD et référent radicalisation.

**6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?**

La diversité des profils, le partage d'expérience entre les jeunes sortis d'écoles et les professionnels en reconversion et/ou spécialisation. Il était également appréciable de pouvoir accéder aux cours enregistrés.

**7. Points d'amélioration :**

Tous les intervenants (ceux en Droit particulièrement) ne fournissaient pas support ce qui rendait la prise de note difficile notamment lorsque vous n'aviez pas pu assister au cours. Heureusement, la solidarité entre les stagiaires a compensé ce point.

**8. Commentaire libre sur le Master 2 :**

Formation complète, intéressante et riche dans les différents domaines de la sécurité, la sûreté et la défense.

En plus du partenariat avec le GIGN à Paris, un exercice avec l'antenne RAID de Toulouse pourrait également être intéressante.

Une intervention de la Sécurité intérieure sur l'état de la menace en France pourrait également être intéressante.

**9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :**

La radicalisation dans les services d'Etat.



## CHRISTOPHE TARDIEU



### 1. L'année de votre diplôme ?

2019.

### 2. Décrivez votre parcours avant de rejoindre le M2 ISSD

Je rentre dans l'armée de l'air en 1998 ; ma mission consiste alors à assurer la sécurisation de la base aérienne 125 (ISTRES).

Lors d'un stage, une rencontre avec un gendarme du GIGN

me pousse à franchir les portes du bureau de recrutement de la Gendarmerie Nationale. En 2004, j'intègre l'école des sous-officiers de Gendarmerie, à Montluçon. A l'issue de cette année de formation, je choisis la Garde Républicaine comme affectation avec l'objectif de servir en unité d'intervention spécialisée. C'est en 2008 que je candidate pour l'unité d'intervention phare de la Gendarmerie ; j'ai la chance d'être retenu et je suis breveté opérationnel l'année suivante.

### 3. Comment avez-vous connu le M2 ISSD ?

### 4. Quel a été votre sujet de mémoire ?

« Réflexion sur la planification de crise : L'attaque terroriste sur l'ISAE-SUPAERO »

Ayant servi plusieurs années en unité anti-terroriste, mon choix s'est tout naturellement porté sur ce thème, sensible et de plus en plus omniprésent, dans notre société.

### 5. Qu'avez-vous fait après le M2 ISSD

Depuis 2019, je suis chef du pôle sécurité / sûreté et Officier de Sécurité Adjoint de l'ISAE-SUPAERO)

### 6. Qu'avez-vous le plus apprécié ?

J'ai particulièrement apprécié le degré d'implication des enseignants / intervenants. Pas de superflu, tous les cours sont articulés de façon à mieux comprendre l'état des différentes menaces auxquelles les grandes nations doivent faire face.

Les intervenants étoffent les connaissances des étudiants permettant de mieux les "armer" dans leurs futures missions de sécurité, sûreté, défense.

### 7. Points d'amélioration :

Le degré de maturité de ce M2 est élevé. Les expériences ou "situations réelles" citées en exemples sont toujours appréciées des étudiants ; je me dis qu'il serait intéressant de compiler les anecdotes rencontrées par les diplômé(e)s pour étoffer ce volet des expériences professionnelles.

### 8. Commentaire libre sur le Master 2 :

Me concernant, ce M2 m'a donné tous les outils nécessaires pour mener à bien ma mission d'Officier de Sécurité Adjoint (OSA) dans toutes ses formes.

Mon conseil : intéressez-vous à l'actualité, restez en mode "veille" !

### 9. Un sujet sur lequel vous aimeriez attirer l'attention de la nouvelle promotion :

Le côté protéiforme du terrorisme qui oblige à être vigilant tous azimuts.





# NOUVELLES DONNES

## DE LA PEUR À LA CRAINTE DU PIÈGE DE THUCYDIDE

MARTINE CUTTIER

Professeur d'histoire, a enseigné dans plusieurs universités toulousaines, UT 2 Jean-Jaurès, Sciences Politiques et UT1 Capitole, intervient dans le cadre de M2 Ingénierie Sûreté Sécurité Défense de l'Université Paul Sabatier.  
Spécialiste de l'Afrique et des questions militaires, collaboratrice de La Vigie (cabinet de synthèse stratégique)  
rédactrice en chef adjointe de la revue européenne d'études militaires Res Militaris



### 11 SEPTEMBRE 2001: LE DÉBUT DE LA FIN

Suite aux attentats du 11 septembre 2001, à New York, les adeptes de l'histoire immédiate se posèrent la question de savoir si l'événement marquerait une rupture du point de vue de l'évolution de la société internationale ou bien s'il s'inscrirait dans une continuité. Avec un recul suffisant, l'on peut tenter quelques conclusions. Il témoigne d'une continuité par rapport aux attentats des années 1980-1990. Le choix de New York n'étant pas anodin car la ville-monde avec le World Trade Center symbolisent

la puissance américaine, la décadence de la société occidentale et la financiarisation de l'économie. Les attentats spectaculaires contre l'Occident et son leader : les États-Unis furent suivis de ceux de Madrid en 2004, de Londres en 2005, de Paris en 2015, précédés en 2012 des assassinats de Toulouse puis vint le djihadisme global avec Al Qaïda et l'État islamique. Cependant, ils révèlent une rupture car ils signent la fin du monde unipolaire et le début de la recherche d'un nouvel équilibre international, source d'un sentiment de chaos du fait de la prise de conscience que pour la



première fois depuis le 16e siècle, l'Occident ne domine plus le monde. Il a perdu le monopole du modèle civilisationnel. Il n'est plus le phare de l'avenir.

### LA PEUR EN SERIES

Selon Dominique Moïsi, les attentats ont ouvert le monde sur l'inquiétude, la peur, des sentiments que traduisent plusieurs séries télévisées.



Tout d'abord, *Game of Thrones* illustre la peur du chaos et du retour de la barbarie jusqu'à la fascination.

Et si l'on compare le contenu des épisodes de la série avec la situation du monde actuel, au Moyen-Orient, le cas de la Syrie depuis 2011 et de l'Irak depuis 2014 avec l'instauration de l'État islamique sur une partie du territoire des deux États s'apparente aux plus sanglantes péripéties de ses épisodes.





Puis *House of cards* évoque l'angoisse du déclin lié à la crise du modèle démocratique occidental et signe la fin du rêve américain.

*Homeland* traite des États-Unis confrontés au terrorisme et à l'ennemi intérieur sur fond de confusion des sentiments et des identités et d'obsession du soupçon.



Avant le 11 septembre, ils étaient optimistes, ils se pensaient forts et parvenus au sommet de leur puissance multidimensionnelle. Le 11 septembre, véritable tournant émotionnel y compris pour le reste du monde, a révélé leur vulnérabilité tandis que la pensée relativiste initiée par les penseurs français Michel Foucault et Jacques Derrida, le cynisme et l'hyperréalisme ont évincé la lutte entre le bien et le mal.

Cependant, leur capacité de séduction par le soft power n'est pas ébréchée d'autant qu'ils parviennent à transformer leurs échecs en victoires et lorsqu'ils exposent leurs faiblesses, ils renforcent leur soft power.

*Downton Abbey* met en avant la crainte du basculement dans un monde incertain accompagné de la nostalgie pour celui de la «gentry» qui s'efface irrémédiablement.



Enfin *Occupied* centré sur la Norvège, expose avec subtilité toutes les peurs de notre temps. Que ce soient les effets du réchauffement climatique, la crise du modèle démocratique, la menace islamique et la peur de la Russie de Vladimir Poutine. L'on pourrait ajouter après le sida la pandémie du Covid 19.

La Norvège, riche de son gaz naturel, se trouve bien seule. Elle ne peut se tourner vers l'Union européenne, présentée négativement sous tutelle allemande, à laquelle elle n'appartient pas même si elle fait partie de son espace économique.

Quant à l'OTAN, l'assurance-vie depuis la guerre froide d'un petit pays ayant une longue frontière avec la Russie, l'ambassadeur américain à Oslo signifie au Premier ministre que les temps ont changé. Englués au Moyen-Orient, les États-Unis refusent toute confrontation avec le grand voisin.

Le thème de la série est donc : collaborer comme le gouvernement Quisling durant la Seconde Guerre mondiale ou résister comme le firent de courageux Norvégiens ? Le cœur de la série porte sur le comportement de la société en cas d'invasion et d'occupation.



qualifier le temps présent de la transition du système international recourent à des concepts anciens comme «guerre froide», «duopole», «bipolarité» pour définir les relations entre les États-Unis et la Chine.

Les États-Unis ne veulent plus et ne peuvent plus jouer « les gendarmes du monde » tandis que la Chine, puissance émergente, n'est pas prête à prendre un leadership qui ne s'inscrit pas dans son dessein.



La bipolarité désigne le système international issu de la Seconde Guerre mondiale lorsque les deux grands alliés : États-Unis et URSS se disputèrent ensuite une domination sur le monde fondée sur l'équilibre de la terreur.



LE CYNISME  
ET  
L'HYPERRÉALISME  
ONT ÉVINCÉ  
LA LUTTE  
ENTRE  
LE BIEN ET LE MAL

## DE LA GUERREFROIDE A LA GUERRE COMMERCIALE

Du point de vue des relations internationales, la peur s'exprime actuellement par rapport à une situation qui n'existe plus.

Les experts ayant des difficultés à

La détention de l'arme nucléaire fit que selon la formule de Raymond Aron, «*la paix était impossible, la guerre improbable*».

Divisés par leur idéologie universaliste et messianique face à la défense de leurs intérêts, ils se réconciliaient par la peur de l'atome.

Depuis 1964, la Chine maîtrise l'arme ultime ; depuis 1971, admise à l'ONU, elle dispose du droit de veto au Conseil de sécurité ce qui lui octroie la possibilité de s'occuper des affaires du monde.

Elle n'a de cesse de cumuler tous les critères de puissance de façon



à s'imposer sur la scène internationale. Elle a mieux supporté les effets de la crise financière américaine de 2008 et depuis 2014, le FMI estime que ses résultats économiques supplantent ceux des États-Unis.

Son taux de parité de pouvoir d'achat (PPA) dépasse celui des Américains comme ses performances révélées par le programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et les matières regroupées sous le sigle STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques), centrales dans les sociétés technologiquement avancées.

Les succès chinois inquiètent les Américains. Ils sont à l'origine d'une guerre économique et de tensions commerciales

qui, selon le professeur Graham Allison, pourraient déboucher sur un conflit militaire. Ce qu'il appelle le Piège de Thucydide en référence à la guerre du Péloponnèse entre la cité-État d'Athènes et la cité-État guerrière de Sparte, au 5e siècle avant JC.

Le développement de la puissance chinoise rendra-t-il la guerre inévitable ?

Parce que la Chine, puissance ascendante menace de supplanter la puissance américaine établie et parce que la Chine en plein essor remet en cause la prédominance des États-Unis.

Contrairement au duopole américano-soviétique, l'opposition entre les États-Unis et la Chine n'a pas de fondement idéologique car la Chine ne cherche pas à imposer son modèle sociétal au monde. Société plurimillénaire et asiatique, elle pense l'évolution du temps en siècles et millénaires et favorise les gains sur le long terme tandis que les États-Unis se concentrent sur les gains immédiats tant sur le plan économique du fait de la nécessaire rentabilité du capital investi que politique du fait du rythme électoral.

Elle cherche seulement à retrouver sa grandeur passée par rapport à sa géopolitique : « *l'Empire du Milieu* », placée au centre de l'univers, de l'espace sous le ciel. Cela signifie qu'elle cherche à retrouver sa prééminence en Asie, à rétablir son contrôle sur les terres de « *la grande Chine* », au Xinjiang et au Tibet, à Taïwan et à Hong Kong ce qui est réalisé depuis la rétrocession par les Britanniques en 1997.

Et si elle tend à maintenir une hiérarchie internationale selon le précepte de Confucius : « *Connais ta place dans le monde* », elle ne vise pas à élargir ses frontières par les armes.



## LA CHINE NE CHERCHE PAS À IMPOSER SON MODÈLE SOCIÉTAL AU MONDE (...) ELLE CHERCHE SEULEMENT À RETROUVER SA GRANDEUR PASSÉE

Par rapport à l'Occident qu'elle regarde comme le monde des barbares, elle aspire à effacer l'humiliation subie par les Qing au 19e siècle.

Humiliation des guerres de l'opium, des traités inégaux, du sac et de l'incendie du Palais d'été, des concessions internationales, de la guerre civile et de l'occupation d'un Japon qui fut tributaire pendant des siècles.

La proclamation de la République populaire de Chine, en 1949, redonna la Chine aux Chinois. Le programme du président Xi Jinping empreint d'esprit nationaliste et patriotique s'inscrit dans un temps

où les Chinois retrouvent la fierté, « la face ».

Hormis la compétition économique avec les États-Unis, la revendication du contrôle de la mer de Chine méridionale par Pékin participe de la géopolitique traditionnelle. Cette mer adjacente appartient au monde sinisé où la Chine tient à restaurer son influence. Elle ne cesse d'y aménager des îles afin de prolonger la portée de ses moyens militaires ce qui génère des tensions avec ses voisins car les eaux territoriales s'enchevêtrent. Le président Barak Obama a compris l'enjeu et a initié le « pivot » vers Asie, l'océan Pacifique et la mer de Chine. Habillement, Pékin écarte les États-Unis des eaux territoriales et attire dans son orbite économique les pays d'Asie du sud-Est mais aussi le Japon et l'Australie.

La Chine ne joue-t-elle pas au jeu de Go et n'a-t-elle pas le temps pour elle tout en prenant la peine de forger l'outil de la force ?



# FOCUS

## LA GESTION DE CRISE

SIXTINE DE FALETANS

Promotion 2020-2021 du Master 2 ISSD.

Diplômé de l'Institut Supérieur de Communication et Production Audiovisuelle, actuellement en contrat avec l'Armée de l'Air, près du Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes (CDAOA) à Lyon Mont-Verdun.



« *La vie est une crise permanente* », expliquait récemment Juan Luis Arsuaga au sujet de la pandémie mondiale qui bouleverse notre société.

L'impermanence du monde, et des éléments qui le composent, constitue une propriété intrinsèque de la vie. Bien que notre société soit marquée par la recherche de l'équilibre et du « zéro risque », cette évolution nous mène inexorablement vers la crise. Plus qu'un événement isolé, elle intervient comme un processus de transformation de l'ancien système dont le fonctionnement ne pouvait plus se maintenir.

La crise ébranle notre réalité, nos

sociétés, nos modes de pensées et, de facto, nous-mêmes.

Pour Edgard Morin, sociologue français, la crise est « *un moment où, en même temps qu'une perturbation, surgissent les incertitudes* ». C'est un processus provoqué par un ou plusieurs événements qui affectent l'organisation habituelle d'un système et entraînent la remise en cause de son existence. Elle bouleverse nos certitudes d'hier tout en brouillant notre vision de l'avenir. Pour retrouver la stabilité, nous sommes forcés de faire preuve d'innovation dans nos modes d'action. Paradoxalement, en provoquant chaos et désordre, la crise devient un facteur d'organisation.

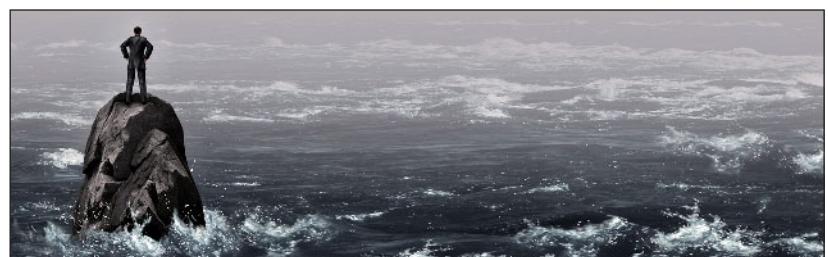
A la fois appréhendé comme un risque et une chance, le mot crise, en mandarin, est le fruit de l'association de 2 idéogrammes : Wei, représentant la notion de danger et Ji, souvent associé à la chance ou l'opportunité, mais qui signifie un moment décisif où tout peut basculer.

En effet, la crise fait naître des opportunités à tout point de vue et se révèle souvent génératrice de changements profonds. En nous ébranlant au sein même de notre zone de confort, elle nous oblige à être inventifs pour survivre. En temps de crise, nous ne devons pas attendre le changement mais saisir l'opportunité de le créer.

Ainsi, la crise est un processus naturel par lequel les systèmes réalisent leurs mutations profondes. Même si son apparence chaotique et désordonnée laisse penser qu'il est difficile de l'appréhender, elle suit un déroulement logique, quelle que soit sa nature.



UNE CRISE  
BOULEVERSE  
NOS CERTITUDES  
D'HIER  
TOUT EN BROUILLANT  
NOTRE VISION  
DE L'AVENIR





## LES TEMPS DE LA CRISE

**1** Dans un premier temps, la phase préliminaire ou d'incubation, désigne la crise à l'état embryonnaire. C'est une période de calme apparent où ses conditions d'émergence se mettent progressivement en place par la multiplication d'événements et de signaux anormaux, comme les débuts d'apparition de la Covid-19 en Chine dès janvier 2020. Les médias parlaient alors d'une étrange pneumonie qui sévissaient dans le pays, sans envisager sa propagation à l'échelle internationale.

**2** Ensuite, la phase aigüe correspond à l'entrée officielle en situation de crise dès la survenance de l'évènement déclencheur. Les dysfonctionnements de la phase précédente sont mis en exergue et les premières conséquences apparaissent. Les codes habituels, qui assuraient la stabilité d'alors, ne sont plus d'actualité et n'offrent aucune solution aux problèmes engendrés. En résulte une perte de contrôle de la situation ainsi qu'un emballement médiatique croissant.

**3** Dans un troisième temps se déroule la phase chronique, marquée par l'apogée soudaine ou progressive de la crise. L'incertitude et le chaos se sont profondément installés et les repères coutumiers ont disparu. À la suite de cet instant extrême, la crise se retrouve en perte d'intensité et quitte progressivement l'espace médiatique, sans toutefois disparaître. De nombreux paramètres peuvent provoquer un rebondissement et un regain d'intensité de la situation de troubles.

**4** La cicatrisation se traduit par le retour à une situation de contrôle après la forte instabilité. Cette phase signe le début de l'adaptation et de la transformation du système pour prévenir les potentielles crises similaires.

**5** Enfin le retour à l'incubation est une transition marquant la fin de la situation de crise et le recommencement du cycle. De fait, comme l'assurait Pierre Bérubé, « *la stabilité n'est généralement que temporaire, il faut considérer le retour à la normale comme un état transitoire* ».



GÉRER  
UNE CRISE  
C'EST  
LA PRÉPARER

Elle vit au rythme de la crise et doit donc s'adapter à chacune de ses particularités.

Ainsi, avant la crise, c'est le temps de la prévention et de la préparation. En tant qu'acteur amené à gérer une situation de déséquilibre, nous devons impérativement en distinguer les causes.

Cela consiste, habituellement, à mettre en place une politique de veille permanente afin d'identifier les faiblesses et le potentiel de risque du système. Si, pour la majorité des organisations, la cellule de crise est créée dès que la crise est installée, il demeure préférable qu'elle le soit durant la période d'incubation. Elle est composée d'un chef de crise, d'experts, d'un responsable communication et d'un porte-parole. Ensemble, ils sont amenés à préparer les différents plans de gestion qui vont fournir aux acteurs concernés un socle de repères communs.

Pendant la période instable, il s'agit de la phase de réaction, délimitée par l'entrée en crise et sa sortie. C'est un stade critique durant lequel la réponse de l'organisation touchée doit être rapide et adaptée afin de minimiser les risques d'amplification de la crise. La cellule de crise est activée pour mettre en place une gestion opérationnelle de la situation en agissant et en alertant.

Châteaubriand écrivait, deux siècles auparavant, « *les moments de crise produisent un redoublement de vie chez les hommes* ». En effet, par la remise en question qu'elle impose, la crise génère un mouvement de création au sein-même de la société. Elle bloque, par essence, les dispositifs de régulation qui sont actuellement en vigueur et entraîne un déblocage de ressources qui étaient, jusqu'alors, inexploitées. En définitive, la crise est une chance douloureuse de changer la société.

## LE TEMPS DE LA GESTION

Cependant, il ne s'agit pas uniquement d'avoir une compréhension globale du déroulement des crises pour disposer de la capacité de les gérer. Comme le démontre la crise sanitaire de la Covid-19, il faut avoir en sa possession les moyens et les outils nécessaires afin de mettre en œuvre une gestion au diapason de la crise subie.

Le concept de gestion de crise peut être illustré par un adage latin bien connu : *Si vis pacem, para bellum*. Gérer une crise, c'est la préparer, c'est concevoir l'ensemble des moyens pour prévenir sa survenance ou l'affronter. La finalité est de créer toutes les conditions nécessaires au maintien du fonctionnement d'un système, durant toute la période d'instabilité, et d'assurer sa pérennité dans le monde postérieur à la période de crise.



Aujourd'hui, de nombreuses formations professionnelles en gestion de crise existent pour préparer au mieux les entreprises et les dirigeants à faire face à une situation instable. Cependant, la gestion de crise ne se limite pas uniquement à l'application d'une procédure théorique et unique.

Quant à la communication de crise, volet indispensable du processus de gestion, elle doit toujours être assurée par un expert.

En interne, elle a pour objectif de maintenir un niveau d'information similaire parmi les différents acteurs concernés, alors qu'en externe, il est question de limiter les retombées médiatiques négatives qui pourraient entacher la réputation de l'entité sur le long terme.

Lorsque nous faisons face à une crise, il est important de s'exprimer rapidement pour ne pas laisser les rumeurs, vraies ou fausses, se répandre.

Une fois l'instabilité surmontée, c'est la période post-crise, dédiée à l'adaptation et à la préparation aux prochaines crises.

Nous mettons fin aux mesures spécifiques de régulation et réalisons le bilan de la situation pour améliorer la résilience de l'entité affectée.

Elle se clôture par les Retex systématiques des parties prenantes, à chaud et à froid, et les réajustements managériaux réalisés en conséquence.

La cellule doit organiser la préparation aux prochaines crises en planifiant, veillant et entraînant les acteurs pouvant être impliqués, afin d'éprouver les dispositifs d'intervention créés. Nous devons nécessairement faire preuve d'adaptation afin de saisir les opportunités soulevées par la crise dans un souci d'amélioration continue.

Par ailleurs, le général Loup Franchart ne disait-il pas que : "la crise constitue une rupture et agit comme un révélateur de nouvelles réalités".



LA CRISE  
CONSTITUE  
UNE RUPTURE  
ET AGIT  
COMME UN RÉVÉLATEUR  
DE NOUVELLES RÉALITÉS

## LE TEMPS DE LA REFLEXION

Néanmoins, afin de gérer efficacement une situation de crise, il ne s'agit pas uniquement d'avoir en sa possession les outils décrits ci-dessus et de savoir les utiliser parfaitement. La nécessité, dans une société marquée par sa fulgurance et son instabilité, est de prendre la meilleure décision le plus rapidement possible. C'est le cœur-même de la gestion de crise. Nous devons agir sous peine d'être submergés par la situation et ses conséquences. Dans cette nécessité d'action, il est fondamental d'envisager et d'évaluer l'ensemble des outils à notre portée pouvant faciliter ce processus.

Cependant, il ne faut pas attendre ce qui nous semble être le bon moment pour prendre une décision «parfaite»; encore moins au cœur d'une crise, qui est caractérisée par son fort degré d'instabilité, et cela pour plusieurs raisons :

Nous ne possédons pas les capacités nécessaires à la compréhension complète et globale de notre monde. Il existe un ensemble de facteurs dont nous n'avons pas conscience et qui, pourtant, com-

posent notre environnement à l'échelle macro et micro. Etant limitées par nos aptitudes physiques et psychologiques, nos décisions sont prises avec notre connaissance partielle du monde.

En outre, alors que nous prenons une décision à un instant T, elle sera inadaptée au monde dans lequel elle prend son effet puisque celui-ci aura déjà évolué. Les conditions dans lesquelles nous aurons pris la décision, et les éléments qui constituaient alors son socle, ne seront déjà plus existants. La décision sera, par essence, toujours imparfaite.

L'ensemble de ces principes est d'autant plus aggravé par le contexte dans lequel nous sommes amenés à décider, c'est-à-dire une situation de crise qui se révèle instable, indistincte, et souvent marquée par un manque d'informations cruciales.



MELIORA PARAMUS

*Aujourd'hui, les crises façonnent notre société et font partie de notre quotidien. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de se former à la gestion de crise, en tant que futurs acteurs de l'environnement professionnel privé ou public. Le Master Ingénierie Sécurité Sûreté Défense de l'Université Paul Sabatier, à travers les multiples enseignements dispensés, offre les clés de lecture pour déchiffrer ce monde, mais surtout, pour prendre une décision dans un environnement complexe.*

*Que ce soit à travers la communication de crise, les relations internationales, la gestion des risques ou encore la cybersécurité, il forme de manière globale sur l'appréhension des situations instables afin de permettre à tout instant, la mise en place de moyens d'aide à la prise de décision dans des conditions particulièrement dégradées.*



Un des outils développés au sein du M2 ISSD est la note de position. C'est un exercice collectif.

A partir des connaissances et réflexions, ainsi que des débats par groupes de 5, la note de position doit permettre de dégager une ou plusieurs recommandations originales pour répondre à la question posée.

Ne dépassant pas les 3-4 pages, elle est toujours articulée en trois parties : la présentation du contexte, la mise en exergue de scenario possibles, pour finir par une proposition ou une recommandation.

Nous vous proposons de découvrir deux notes de position de notre dernière Promotion : réflexions sur l'initiative et la liberté d'action (perte d'initiative, reprise d'initiative).

# DOSSIER ANALYSE



# NOTES DE POSITION

LA SAISIE DE L'INITIATIVE ET D'OPPORTUNITÉ : DÉLÉGUER ET ESPRIT INITIATIVE

## COMMENT REPRENDRE L'INITIATIVE DANS LE DOMAINE DES TELECOMMUNICATIONS AVEC LE DEPLOIEMENT IMMINENT DE LA 6G ?

Alice Le Mener, Maxime Chevalier, Justin Raceaud, Antoine Guyon, Sixtine de Faletans

Promotion 2020-2021 du Master 2 ISSD

### I. CONTEXTE

La cinquième génération de normes de téléphonie mobile (5G) est en cours de déploiement sur le territoire national. L'apport de cette technologie dans les réseaux de télécommunications n'est plus à prouver (hausse substantielle des débits, réduction de la consommation d'énergie...) et la transforme en un enjeu d'avenir pour les entreprises et les Etats. Néanmoins, il se trouve que les sociétés françaises n'ont pas su trouver leur place dans le déploiement de cette technologie.

La 5G étant structurante pour l'économie, l'industrie et l'autonomie stratégique de la France, il était nécessaire pour les entre-

prises nationales de se positionner sur ce secteur.

Cependant, ce sont leurs homologues chinois qui ont saisi l'opportunité et ont, aujourd'hui, le monopole sur le développement matériel de la 5G.

Des réflexions ainsi que des recommandations ont été produites par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), afin de limiter l'influence asiatique sur ces réseaux de télécommunications. Ainsi, depuis 2019, un cadre législatif renforcé restreint l'accès du marché français de la 5G à la société Huawei. Nonobstant, ces restrictions soulèvent le risque de voir se former un duopole entre les deux équipementiers européens Nokia et Ericsson, qui ont vu leurs

parts de marché augmenter à la suite de l'effacement du constructeur chinois.

Bien que la 5G soit au cœur des préoccupations, c'est à la 6G qu'il faut d'ores et déjà réfléchir. En effet, un premier satellite 6G a été placé en orbite par la Chine au mois de novembre 2020, Pékin espère une 6G opérationnelle en 2030. La question est de savoir comment la France compte-t-elle reprendre l'initiative dans le domaine des télécommunications avec le déploiement imminent de la 6G ?

### II. SCENARIOS POSSIBLES

#### 1. UN PARTENARIAT EUROPÉEN WIN-WIN

Cette solution permet à la France de reprendre l'initiative du développement des réseaux de télécommunications dans le cadre de l'Union européenne. Pour cela, s'appuyer sur l'expertise d'entreprises européennes déjà existantes (Thales, Ericsson, Nokia...) favorise l'augmentation de l'autonomie stratégique des pays concernés.

Ainsi, déléguer ce processus<sup>1</sup>

<sup>1</sup> En s'inspirant du modèle du projet



(recherche, conception, fabrication, préparation à la mise sur le marché) permet de mutualiser le travail de recherche et de développement sur la 6G, dans un souci de diviser les efforts financiers et de gestion.

- Définir un cadre et fournir des orientations politiques et stratégiques pour donner les assurances nécessaires aux investisseurs, aux innovateurs et à l'industrie.
- Améliorer la compétitivité et l'autonomie de l'industrie numérique européenne vis-à-vis d'entreprises internationales (ATIS<sup>2</sup>, Chine).
- Renforcer la politique de protection des données commune à tous les pays européens.
- Encourager l'innovation et la R&D des entreprises européennes.
- Utiliser des fonds européens pour réduire les coûts des acteurs économiques.

## 2. UNE SOLUTION NATIONALE PUBLIQUE

Ce scénario implique une solution portée par les institutions publiques afin de reprendre l'initiative dans ce domaine décisif. Au regard du caractère stratégique des technologies de télécommunications, l'implication des pouvoirs publics semble pertinente.

Tout d'abord, la phase de recherche est réalisée par les services compétents du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (DGRI<sup>3</sup>, ANR<sup>4</sup>, CNRS<sup>5</sup>) afin de bénéficier

---

européen PROMISE

2 Alliance for Telecommunications Industry Solutions

3 Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation

4 Agence Nationale de la Recherche

5 Centre National de la Recherche Scientifique

de ressources humaines et intellectuelles conséquentes. Les armées (DGA<sup>6</sup>, DT/DGSE<sup>7</sup>) sont également sollicitées afin de tirer parti de leur expertise en matière d'innovation technologique et de sécurisation des moyens de communication, en coordination avec le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (ANSSI).

tive au niveau étatique implique une meilleure protection de l'utilisation des données de la population. Le contrôle de ce réseau peut également être utile à des niveaux stratégiques pour garantir la sûreté nationale (DGSI).

## 3. UNE SOLUTION NATIONALE PRIVÉE



Sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), le projet est supervisé par un coordinateur national aux télécommunications (CNT), directement sous la direction du premier ministre afin d'être au plus proche des priorités gouvernementales.

Au-delà du rayonnement du savoir-faire français à l'international et d'un retour sur investissement financier de l'État, reprendre l'initia-

---

6 Direction Générale de l'Armement

7 Direction Technique de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure

Cette option s'inscrit dans le "Plan de relance pour l'industrie - Secteurs stratégiques" engagé par le Gouvernement, dont un volet est dédié à l'autonomie des réseaux de télécommunications. Elle consiste à déléguer aux entreprises privées françaises l'initiative de développer conjointement les technologies relatives au déploiement de la 6G.

Ainsi, soutenu par l'Etat, un consortium d'acteurs privés (laboratoires, industriels, opérateurs, équipementiers) produit une réflexion sur une solution nationale afin de renforcer l'autonomie stratégique de la filière télécommunications française. Tout en favorisant une dynamique partenariale, cette solution contribue fortement à la compétitivité de l'économie française dans ce domaine.

L'Etat, en soutenant cette initiative du secteur privé, s'assure ainsi d'en déléguer la responsabilité à d'autres acteurs économiques tout en ayant un contrôle sur son évolution. Dès lors, un certain nombre de mesures de soutien sont mises en place afin d'encourager l'innovation des entreprises françaises impliquées (subventions, aides, primes). En plus d'être un enjeu économique majeur, un consortium d'acteurs français rassure quant à l'important niveau de sécurité des données assuré (stockage sur territoire national...).



### III. RECOMMANDATION D'ACTIONS

Pour donner suite à l'analyse des différents scénarios proposés, notre recommandation pour reprendre l'initiative dans le domaine des réseaux de télécommunications se porte sur la troisième proposition : une solution nationale privée.

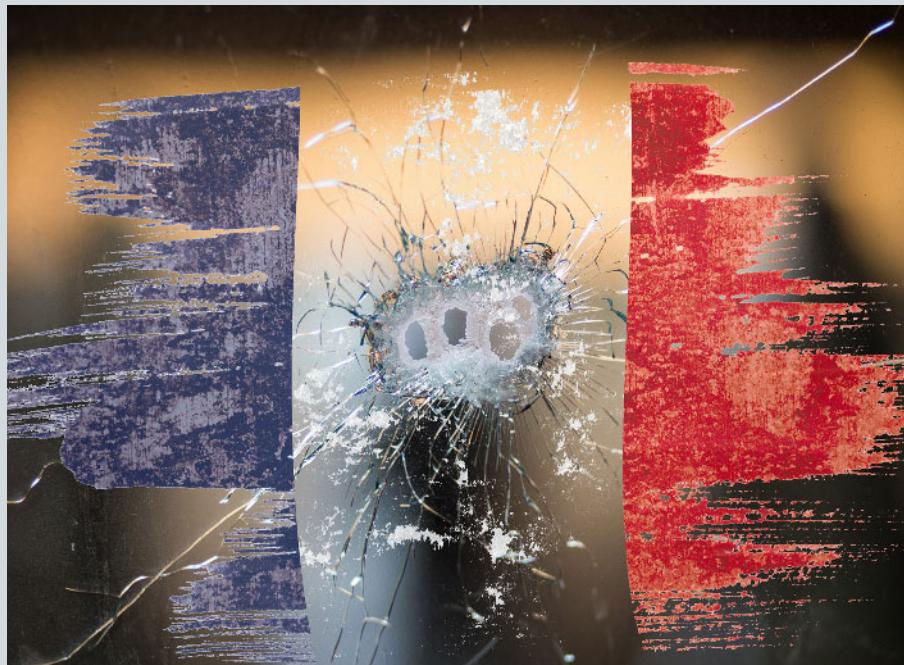
Cette option s'inscrit en cohérence avec la politique française de recherche dans le secteur des télécommunications. En effet, le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a récemment décidé d'un effort de recherche sur le développement de la 6G. Ainsi, deux groupes de travail composés de plusieurs ministères, d'universités, d'instituts de recherche et d'entreprises ont été lancés pour promouvoir la technologie 6G. Ils illustrent la volonté de l'Etat de déléguer à d'autres acteurs économiques et industriels l'initiative d'une solution concernant les systèmes de télécommunications.

Au regard des éléments d'analyse ci-dessus, il est judicieux d'inclure certains acteurs publics tels que les services de renseignement (DGSE, DGSI, ANSSI) à l'association du consortium des entreprises françaises (Thalès SIX GTS France, SFR, Orange, Bouygues Telecom, Iliad, Arianespace, etc.). Cette collaboration est recommandée pour garantir la souveraineté nationale et la sécurisation des données, principal problème soulevé par le monopole des infrastructures chinoises. Néanmoins, des objectifs clairs doivent être édictés à l'attention des français pour éviter une accusation d'espionnage de masse de la population française par ces mêmes acteurs.

Dans un second temps, il est nécessaire de prendre en compte le fait que les opérateurs français utilisent déjà les services de certains équipementiers. Ainsi, SFR

et Bouygues Telecom utilisent du matériel Huawei, et Orange et Free utilisent Ericsson et Nokia. Un système d'aides doit donc être mis en place en amont de la solution développée par les acteurs français, afin d'entamer une transition douce de ces opérateurs vers un équipement 100% made in France.

de diviser les difficultés de gestion qu'un tel projet entraînerait s'il était entièrement mené par les services publics. Elle est également bénéfique à l'économie nationale en relançant la compétitivité de ce secteur par la création de nouveaux emplois. Cependant, il est essentiel de



En outre, un tel projet permet de structurer et de renforcer la filière industrielle existante par l'innovation organisationnelle et humaine. Cela se traduit notamment par un soutien des cursus universitaires afin de préserver des compétences de pointe sur la R&D du secteur des télécommunications en France. Des investissements financiers, pour la recherche industrielle et le développement expérimental, sont également prévus sous forme de subventions et primes de l'Etat et de la FFTélécoms<sup>8</sup> à l'égard de ces sociétés et leurs salariés. Le soutien du Gouvernement sur un tel projet permet ainsi de rassurer les potentiels investisseurs français.

Enfin, c'est une solution idéale pour l'Etat puisque déléguer cette tâche aux entreprises françaises permet

de construire une communication transparente vis-à-vis de nos voisins européens, qui pourraient voir en ce projet une politique de nationalisation. Ainsi, dans un but commun de préservation des intérêts stratégiques des pays de l'UE, une collaboration avec les concurrents européens Nokia et Ericsson doit être vivement encouragée.

Cette recommandation d'action est préconisée pour saisir l'initiative sur le marché de la technologie 6G. Si les résultats s'avèrent prometteurs et que le projet remplit son objectif, alors il faudra consolider notre place pour les prochaines technologies tels que la 7G, afin d'éviter une possible perte de l'initiative au profit d'autres acteurs internationaux.



# NOTES DE POSITION

LA SAISIE DE L'INITIATIVE ET D'OPPORTUNITÉ : DÉLÉGUER ET ESPRIT INITIATIVE

## COMMENT FORMER LES IMAMS PRÉCHANT EN FRANCE ?

BALONAS ÉLODIE, CHIARAVALLE ISABELLE, JARDINÉ HUGO, KOLAKOWSKI BRUNO, PAUL GERMAIN, SUREAU ADRIEN

Groupe ALPHA - Promotion 2020-2021 du Master 2 MS ISSD

### I. CONTEXTE

Au cœur de l'actualité depuis de nombreuses années, l'islamisme fait parler de lui à travers le monde par des voies de plus en plus violentes et radicales. Suite à une recrudescence d'hostilité et d'attentats perpétrés sur le sol Français, le gouvernement d'Emmanuel Macron a annoncé son souhait d'imposer une formation aux imams préchant en France et souhaite légitimer leur formation. Cette initiative a généré de grands tumultes parmi lesquels l'attaque du président Turc Erdogan envers son homologue Français.

*“ [...] La mobilisation de la France face à la Turquie [...], possède un volet domestique, la lutte contre l'influence turque sur l'islam de France, s'articulant désormais au volet extérieur, la politique étrangère de la France, avec le risque grandissant d'une perméabilité réciproque. ”<sup>1</sup>*

*In Le grand continent.  
Ariane Bonzon, 19 octobre 2020*

Dans un contexte international, national et régional déjà fragile, l'initiative de la France s'inscrit dans une trajectoire sensible et oppose le débat sur la liberté de culte à celui de la liberté d'expression, remettant en cause le principe de laïcité.

En annonçant vouloir cesser d'accueillir les imams « détachés » envoyés par d'autres pays comme la Turquie, l'Algérie, le Maroc ou les Emirats Arabes Unis ; pour les remplacer par des imams formés en France « maîtrisant la langue et les lois de la République », le gouvernement initie une action forte qui peut être fédératrice pour les pays de l'Union Européenne, à condition que celle-ci soit un succès.

### Le gouvernement doit-il rester seul maître de cette initiative ?

Il est indispensable de considérer les limites d'une telle prise d'initiative en gardant un regard strictement étatique.

- Comment organiser la formation afin de répartir équitablement instruction républicaine, linguistique et religieuse ?
- Faudrait-il déléguer le pouvoir d'analyse à des intervenants extérieurs ?
- Impliquer des acteurs étatiques, associatifs et religieux ?
- Quels seraient leurs rôles et leur champ d'action ?



### II. SCENARIOS ENVISAGEABLES :

Pour établir les scénarios qui vont suivre, ont été retenus les objectifs suivants :

- Trouver la place de l'Islam en France en collaboration avec le CFCM
- Organiser le culte musulman: cadrer le statut des imams en France ;
- Lutter contre le terrorisme, l'endoctrinement et le communautarisme ;
- Réduire la radicalisation ;
- Rassurer les français et réduire les amalgames, source de conflits ;
- Adapter le rôle de l'imam par rapport au contexte culturel et sociétal Français ;
- Affirmer et renforcer la politique de la France sur la scène locale, nationale et internationale ;
- Choisir la prise d'initiative la plus adaptée au contexte par différentes actions ;
- L'Etat français doit aujourd'hui, plus que jamais, affirmer des positions claires et réagir.

1. <https://legrandcontinent.eu/fr/2020/10/19/pourquoi-la-turquie-et-la-france-s'affrontent-elles-en-mediterranee/>



## 1. DÉLÉGATION AUX TERRITOIRES

Le gouvernement délègue l'initiative aux régions et ouvre le débat avec les acteurs religieux en faveur des principes de la République

Le gouvernement soumet un projet de loi général avec plusieurs niveaux d'applications. L'initiative est saisie mais délégée à plusieurs échelles (régionales, départementales, communales).



- Démarche d'analyses substantielles à différentes échelles (Région, Départements et Communes) sur les problèmes de radicalisations d'imams ne respectant pas les principes de la République face à des intégrations réussies d'imams
- Etablissement d'un plan d'action et de formation adapté à l'échelle régionale avec le maintien d'un dialogue permanent entre les représentants de l'Etat et les représentants des lieux de culte comme l'implique le principe de Laïcité.
- Garantir l'établissement d'un lien de confiance entre les instances politiques et religieuses au travers de la rédaction d'une Charte de respect des valeurs de la République. Engagement, symbole fort de la neutralité de l'Etat sur la religion et inversement, le principe fondamental de respect de la laïcité doit être sauvegardé.

## 2. FORMATION EUROPÉENNE

Saisir l'opportunité d'une formation européenne des imams et s'inscrire dans une formation commune afin de régler une problématique commune.

Cette option consiste à se rallier à l'initiative envisagée par le Président de l'Union Européenne, Charles Michel, et ainsi profiter des moyens mis en oeuvre à une plus grande échelle.

La formation s'effectue en 2 temps :

### A. UN CYCLE COMMUN À TOUS LES PAYS ADHÉRENTS.

Les détails concernant le type, le mode et le lieu d'enseignement sont décidés par l'UE :

- La partie purement religieuse.
- Le socle des valeurs communes aux Etats Européens.
- Des notions de droit Européen et l'enseignement des Droits de l'Homme.

### B. UNE FORMATION ADAPTÉE AU PAYS CIBLÉ

- Connaissance de la langue d'usage.
- Connaissance des lois, règles de vie et coutumes.
- Sensibilisation au respect des valeurs fondamentales de la République.

Le parcours se conclut par :

- Un engagement du respect de l'ensemble de ces préceptes.
- La garantie de l'implication des imams dans une éducation strictement religieuse et scrupuleusement respectueuse du pays hôte, et d'une vision non-militante tournée vers l'avenir.
- L'inscription de chaque lieu de culte figure dans un registre national.

## 3. FORMATION NATIONALE POUR TOUTES LES RELIGIONS

Le gouvernement se sert de l'actualité contextuelle pour redéfinir le cadre des formations de tous les religieux en France.

- Pour éviter tout sentiment de stigmatisation et afin de respecter la loi de 1905 où tous les cultes sont sur un même pied d'égalité, l'Etat décide d'uniformiser les formations des guides spirituels pour tous les cultes pratiqués sur son territoire: écoles centrales qui dispensent le même socle de formation et qui éduquent les futurs guides spirituels aux règles de vie en société, aux coutumes et aux valeurs républicaines.
- Afin de conserver sa neutralité, la part financière de ce tronc commun peut être prise en charge par l'Etat car il ne s'agit pas d'éducation religieuse au sens strict du terme. La partie éducation religieuse rémunérée est entièrement financée par les associations cultuelles et soumise à l'imposition au même titre que toutes activités professionnelles (charte de la laïcité et du respect des valeurs de la République imposée à tous cultes).

## III. RECOMMANDATION D'ACTION RETENUE:

Au regard de la sensibilité du sujet et des événements récents portant atteinte à l'ordre public, le groupe de travail privilégie une approche locale unique et porte sa recommandation sur la première option : *"Le gouvernement délègue l'initiative aux régions et ouvre le débat avec les acteurs religieux en faveur des principes de la république"*



D'une part, la conservation de cette initiative au niveau national permet une plus grande autonomie et une mise en application rapide sur le territoire français. Une stratégie commune européenne nécessiterait des délais plus longs pour obtenir une décision approuvée de tous.

Cette option prend en compte les problématiques des collectivités territoriales, autrement dit les instances les plus proches du terrain. Les difficultés des élus locaux, la formation et le suivi des imams sont au cœur de la réflexion. Chaque acteur est impliqué pour créer une dynamique et une adhésion commune (fig. 1). Il s'agit ainsi de déléguer aux collectivités territoriales la mise en place, le suivi et le contrôle du projet de loi à leur niveau (création de poste, formations d'agents, fusion de postes), en relation avec les acteurs religieux, en conservant le suivi des principes républicains sans entraver la liberté de culte.

La volonté du gouvernement de ne pas introduire de financement étranger nécessite que ce dispositif soit plus efficace sur le plan budgétaire : le financement des formations et les frais logistiques sont étudiés par

les représentants du culte musulman en France (par exemple : associations culturelles reconnues en France).

La loi impose un cadre légal. Le gouvernement conserve toute latitude pour suivre le cursus de formation des imams afin de garantir le maintien de l'ordre public ; par conséquent, le pouvoir de sanctionner les auteurs de troubles si la loi n'est pas respectée.

D'autre part, la mise en place d'un dispositif face aux auteurs et complices du terrorisme pour lutter contre le séparatisme islamiste est une réponse au besoin de sentiment de sécurité des français. Le besoin de réorganisation des cultes musulmans en France est une problématique souvent débattue qui est aujourd'hui prise en compte.

Appliquer cette loi à l'échelle locale fait consensus pour d'une part, rassurer les Français qui se sentent en insécurité face à la multiplication des actes terroristes, et d'autre part, donner une légitimité au culte musulman en France qui reçoit un cadre légal au même titre que les autres cultes pratiqués dans le pays.

Au regard de la durée de la validité des titres de séjour (4 ans pour les derniers imams détachés ar-

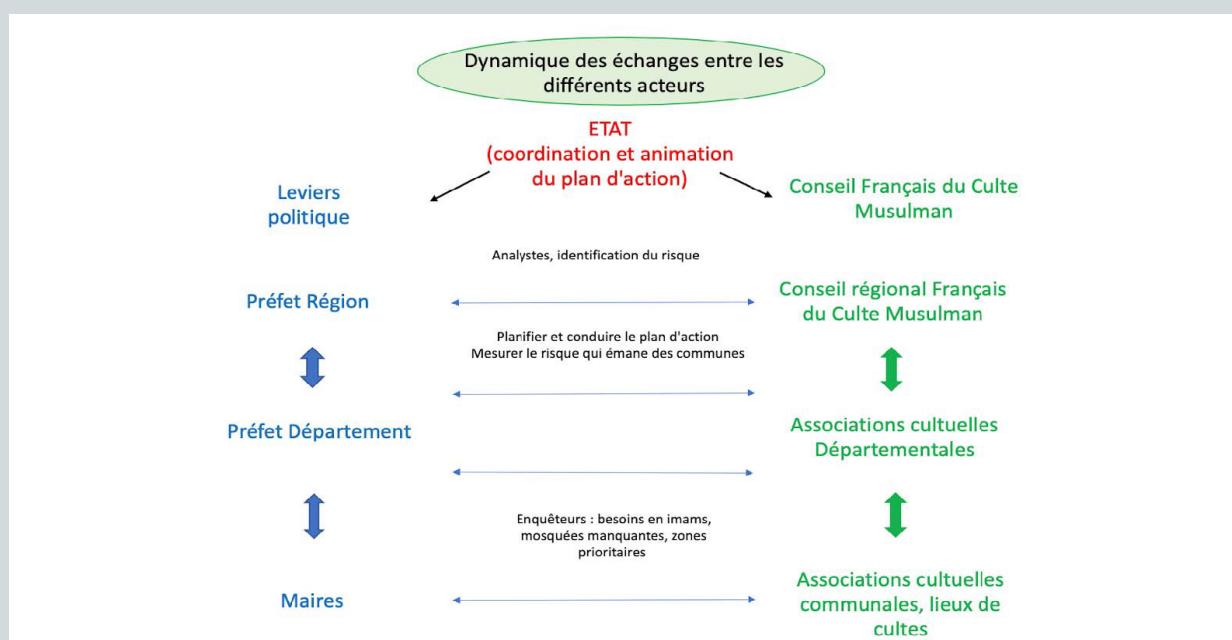
rivés en France), il faudra porter une attention particulière liée aux risques encourus pendant le temps de rétractation des imams détachés. La mise en place progressive du projet de loi évite aussi une réaction brutale du président Turc.

Le suivi à l'échelle locale de la mise en application du projet de loi permet au gouvernement de prendre du recul afin de réagir aux problèmes rencontrés par des mesures équilibrées.

Intervenir en réponse à ces tensions permet de renforcer la position de la France sur ses affaires intérieures et évite toutes ingérences étrangères. Le ralliement d'autres pays de l'Union européenne n'est pas à exclure dans un futur proche. Cela renforcerait la légitimité de l'initiative française face à la montée de l'extrémisme religieux et lui donnerait une place sur le devant de la scène internationale.

En définitive, un rapport d'évaluation de la démarche effectuée en France avec la proposition d'une charte d'engagement pourra être présentée auprès du conseil de l'Union européenne et servir de modèle sur lequel les pays européens pourront s'appuyer.

## DYNAMIQUE DES ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS ET RESPONSABILITÉS TERRITORIALES.



# RECHERCHE

## 2 ANS DE MÉMOIRES - 2018-2020



- La formation des agents de sécurité : pour un service de qualité
- Gestion de crise dans la prise en charge des victimes de terrorisme
- Protection Rapprochée aux Nations Unies : développer un concept adapté aux nouvelles menaces.
- Préparation physique des intervenants en milieu hostile.
- Les Risques cardiovasculaires en lien avec l'état de santé chez les sapeurs-pompiers du SDIS32
- Le pilotage de la sûreté dans les établissements de santé privé
- Mise en place d'un PCC en sécurité privée
- Impact du terrorisme dans l'organisation d'événements d'entreprise
- La préparation opérationnelle au GIGN : l'optimisation de la gestion du stress au profit de la prise de décision en situation dégradée.
- Burkina Faso : l'USIGN face aux tueries de masse.
- Dans quelles mesures les enseignants de lycée peuvent-ils être intégrés dans une démarche d'anticipation de la radicalisation islamiste ?
- Intérêt de l'analyse des données dans la détection de la fraude au sein d'une entreprise de grande distribution
- La piraterie maritime dans la Corne de l'Afrique
- Comment communiquer sur la sécurité au travail dans une entreprise
- La sécurisation des personnes face au risque terroriste lors de l'évacuation incendie
- L'esprit citoyen face à l'enjeu sécuritaire en France
- Les Aspects de la Professionnalisation des Agents de Sécurité/Sûreté CQP/ADS
- Analyse des signaux faibles dans le cadre de la PPST
- Mise en place et développement de la Sûreté dans l'entreprise privée
- Gestion de crises / Une documentation sécurisée sans délai
- Analyse comparée de la protection rapprochée d'un Chef d'Etat et de celle d'un PDG du CAC 40 sous l'angle de l'organisation du service
- La sûreté des collaborateurs français en mobilité internationale en pays à risques.
- La sûreté dans les ERP
- Le trafic de drogue maritime
- Les risques psycho-sociaux chez les sportifs de haut niveau





- Le brevet, un outil de l'intelligence économique pour pérenniser le développement et la sécurité des entreprises
- La gestion de crise du COVID-19 chez Thales Alenia Space
- Les enjeux de la cybersécurité notamment au niveau spatial
- La sûreté dans les manifestations publiques
- La violence faite à l'encontre des pompiers lors de leurs interventions
- Méthode de détection et d'infiltration de la radicalisation chez les agents de sécurité privés !
- Radication islamiste au sein de l'administration pénitentiaire
- Commandant des opérations de secours : Un rôle de toute une carrière
- Le visage de la sécurité des sociétés ultramarines du Pacifique
- La géopolitique de la donnée
- La protection des centrales nucléaires françaises
- Les dérives sectaires dans le monde de l'entreprise
- Armer les citoyens français dans le cadre privé ou professionnel sur la voie publique ou est-ce que la sécurité de la masse ne doit être assurée que par une partie de la population sous contrôle du gouvernement ?
- Risque réputationnel et contres-mesures
- Le Terrorisme dans le Sahel et le risque d'une nouvelle "Syrie"
- Les aspects de la professionnalisation des agents de Sécurité/Sûreté CQP/ADS
- La formation des officiers mauritaniens face aux nouveaux enjeux géopolitiques de la sous-région
- La coopération des services publics et des services privés en matière de renseignement
- La réponse sanitaire face aux attentats en France, les citoyens en première ligne
- Guerre commerciale : la récente dégradation des relations sino-américaines
- Cybersécurité : utilisation de l'IA pour améliorer la détection des cyberattaques.
- **Le monde universitaire et la protection du potentiel scientifique et technique (ZRR) ou les acteurs de la PPIE en région (CRSE)**

**CLASSEMENT**

CONFIDENTIEL

DIFFUSION RESTREINTE

Publication  
Sandra JoffroyRédaction  
Serban Iclanzan**iclanzan**  
& ASSOCIÉSCréation  
& Réalisation  
Elisabeth Dupont

Impression





# PARTENAIRES

## PARTENAIRES SOUS CONVENTION



Région de Gendarmerie Occitanie



Groupe d'Intervention  
de la Gendarmerie Nationale



Ecole Nationale  
d'Application de la Police Nationale



Ecole Nationale  
d'Administration Pénitentiaire



Institut Européen d'Etudes en  
Sécurité pour les Entreprises



Agence pour le Développement  
Économique et Culturel Nord-Sud



Association Régionale  
APR de l'IHEDN



Direction Générale de l'Armement



11ème Brigade Parachutiste



Association des Officiers de Réserve

## LABORATOIRES DE RECHERCHE



Institut de Recherche en Informatique  
de Toulouse



Université de Toulouse II  
Jean Jaurès

## SOUTIENS PEDAGOGIQUES



Union Nationale Réservistes Formateurs  
du Service de Santé des Armées



Service Départemental d'Incendie  
et de Secours de Haute-Garonne

## ILS NOUS FONT CONFiance



# MASTER 2

## INGÉNIERIE SÉCURITÉ SÛRETÉ DÉFENSE



MELIORA PARAMUS

### RESPONSABLE DU MASTER

#### **Sandra JOFFROY**

Tél : 05 61 55 75 12

Mail : [sandra.joffroy@univ-tlse3.fr](mailto:sandra.joffroy@univ-tlse3.fr)

### SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

(Scolarité, emploi du temps, relevé de notes et diplôme)

#### **Christophe NGO TRONG**

Tél : 05 61 55 75 01

Mail : [christophe.ngo-trong@univ-tlse3.fr](mailto:christophe.ngo-trong@univ-tlse3.fr)

Université Paul Sabatier

Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain

Secrétariat du Master 2 ISSD

118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cédex 9

### SECRETARIAT ADMINISTRATIF

(Inscription Formation Continue et Contrat de Professionnalisation)

*Formation Continue*

#### **Marie-Pierre PINQUIE**

Tél : 05 61 55 87 13

Mail : [marie-pierre.pinquie@univ-tlse3.fr](mailto:marie-pierre.pinquie@univ-tlse3.fr)

*Contrat de Professionnalisation*

#### **Bachir ATROUS**

Tél : 07 63 03 93 38

Mail : [bachir.atrous@univ-tlse3.fr](mailto:bachir.atrous@univ-tlse3.fr)

Mission Formation Continue et Apprentissage  
de l'Université Paul Sabatier

1 rue Latécoère - 31062 Toulouse cédex 9



**Master 2  
Ingénierie Sécurité Sureté Défense**

Université Toulouse III - Paul Sabatier

**Secrétariat du Master 2 ISSD**  
118 route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9

**Christophe NGO TRONG**  
Tél : 05 61 55 75 01  
Mail : christophe.ngo-trong@univ-tlse3.fr